



EUROPEAN UNION
IN LEBANON



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



UNITED NATIONS
LEBANON



Évaluation rapide des dommages et des besoins à Beyrouth

Août 2020

Document préparé par le Groupe de la Banque mondiale
en coopération avec l'Union européenne
et l'Organisation des Nations Unies



Évaluation rapide des dommages et des besoins à Beyrouth

Août 2020

Ce document est un rapport de synthèse de l'Évaluation rapide des dommages et des besoins (désignée par son sigle en anglais RDNA) à Beyrouth. Les études sectorielles entreprises dans le cadre de la RDNA seront publiées séparément en tant que documents de référence pour soutenir la mise en œuvre des conclusions et recommandations y afférentes.

© 2020 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington DC 20433
Téléphone : +1 202-473-1000
Site Internet : www.banquemondiale.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et autres informations figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses études, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou partie, à des fins non commerciales dès lors que la source est expressément mentionnée.

Toute demande d'information sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, doit être adressée à : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : +1 202-522-2625 ; adresse électronique : pubrights@worldbank.org.



Avec le soutien de :

Photos de couverture: Mohamad Azakir / Banque mondiale

Déni de responsabilité

Ce rapport résume les conclusions de l'Évaluation rapide des dommages et des besoins conduite à Beyrouth (Liban), entre le 5 et le 31 août 2020. Bien que tous les efforts aient été faits pour améliorer l'exactitude des informations collectées et analysées, l'évaluation a été effectuée dans un délai rapide pour garantir la pertinence des estimations. *Il s'agit d'un document évolutif qui sera mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.* Il donne une vue d'ensemble des effets de l'explosion sur la population, les biens matériels, les infrastructures et les services, mais ne remplace pas les évaluations sectorielles approfondies.

Avant-propos

Le 4 août 2020, une double explosion a secoué le port de Beyrouth, plongeant le pays dans l'affliction, provoquant des destructions généralisées de logements, d'entreprises et d'infrastructures et perturbant l'activité économique. Nous partageons le choc et la tristesse du peuple libanais et tenons à présenter nos sincères condoléances aux familles des victimes. Nous souhaitons également un prompt et total rétablissement aux nombreux blessés.

Cette tragédie survient à un moment où le Liban fait face à de profondes crises économiques et sociales exacerbées par la pandémie de COVID-19. En ces temps difficiles, nous sommes résolument solidaires du peuple libanais et sommes prêts à lui fournir un soutien et une assistance adaptés à ses besoins.

À cette fin, le Groupe de la Banque mondiale en coopération avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Union européenne (UE) ont lancé une évaluation rapide des dommages et des besoins (désignée par son sigle anglais RDNA) immédiatement après la double explosion, afin d'en estimer l'impact sur la population, les biens matériels, les infrastructures et les services à Beyrouth, en utilisant des données collectées sur le terrain ainsi que des outils et technologies de pointe activés à distance.

Afin de s'assurer que cette évaluation est bien fondée et représentative de l'ensemble du Liban, l'équipe du Groupe de la Banque mondiale a entamé une série de réunions intensives avec une multitude de parties prenantes, couvrant des organisations gouvernementales et des municipalités, le corps diplomatique et la communauté des donateurs, la société civile, des jeunes, le secteur privé, des groupes de réflexion et des universités, pour recueillir leurs commentaires. Nous avons œuvré de concert avec les parties prenantes présentes sur le terrain à Beyrouth, ainsi qu'à travers le reste du monde pour produire ce rapport quelques semaines seulement après les tragiques explosions. En raison du caractère rapide de l'évaluation, les estimations de la RDNA sont préliminaires. Néanmoins, elles fournissent une première base et constituent une étape critique pour guider l'identification des interventions prioritaires dans la phase de relèvement et de reconstruction immédiate et à court terme du Liban.

Alors que l'enquête sur le contexte et les responsabilités de la catastrophe est en cours, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à nos amis et partenaires libanais, à l'équipe multisectorielle d'experts nationaux et internationaux, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué au présent rapport. Nous remercions tout particulièrement le Fonds pour la construction de la paix et de l'État (désigné par son signe SPF), qui a fourni un appui financier précieux à cette importante évaluation.

Nous sommes convaincus que les Libanais sauront, une fois de plus, démontrer leur force et leur résilience pour faire face à ces difficultés. Nous restons à leurs côtés en toutes circonstances et sommes déterminés à les aider à reconstruire leur vie et à rétablir leurs moyens de subsistance.

Ralph Tarraf
Ambassadeur et Chef de la
Délégation de l'Union
européenne au Liban

Saroj Kumar Jha
Directeur régional de la Banque
mondiale pour le Machreq

Najat Rochdi
Coordonnatrice spéciale adjointe
pour le Liban et coordonnatrice
résidente et coordonnatrice de
l'action humanitaire des Nations
Unies

Sigles et acronymes

| | |
|-------------|--|
| BBB | Reconstruire en mieux (<i>Build Back Better</i>) |
| BCTC | Beirut Container Terminal Consortium (<i>Consortium terminal de conteneurs de Beyrouth</i>) |
| BIRD | Banque internationale pour la reconstruction et le développement |
| CIP | Plan d'investissement en capital (<i>Capital Investment Plan</i>) |
| CNRS | Centre national de la recherche scientifique |
| EBML | Établissement des Eaux de Beyrouth et Mont-Liban |
| EDL | Électricité du Liban |
| FAL | Forces armées libanaises |
| FMI | Fonds monétaire international |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| HCR | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés |
| ICC | Industries culturelles et créatives |
| IDE | Investissement direct étranger |
| IMF | Institution de microfinance |
| LEM | <i>Lebanon Economic Monitor</i> |
| MEES | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur |
| MENA | Moyen-Orient et Afrique du Nord (Région) |
| MEE | Ministère de l'Énergie et de l'Eau |
| OCHA | Bureau de la coordination des affaires humanitaires |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONU-Habitat | Programme des Nations Unies pour les établissements humains |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| OSC | Organisation de la société civile |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PDNA | Évaluation des besoins post-catastrophe |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| RPTA | Autorité des chemins de fer et des transports publics |
| SCD | Diagnostic systématique du pays |
| SPF | Fonds pour la construction de la paix et de l'État |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UE | Union européenne |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| UNRWA | Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient |

Remerciements

L'évaluation rapide des dommages et des besoins à Beyrouth a été menée par le Groupe de la Banque mondiale en collaboration avec l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, en partenariat étroit avec les ministères, les institutions et les organisations de la société civile au Liban.

L'évaluation a été réalisée par une équipe multidisciplinaire conduite par Raja Rehan Arshad (spécialiste principal de la gestion des risques de catastrophe et de la résilience, Banque mondiale) suivant les orientations de Saroj Kumar Jha (directeur régional de la Banque mondiale pour le Machreq), Najat Rochdi (coordonnatrice résidente et coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Liban) et Ralph Tarraf (ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne au Liban).

L'équipe principale en charge de la gestion globale du rapport et de sa cohérence, ainsi que de la rédaction du résumé analytique et des chapitres d'introduction comprenait Joy Aoun (spécialiste de la gestion des risques de catastrophe et co-chef d'équipe), Karima Ben Bih (spécialiste de la gestion des risques de catastrophe), Mouna Couzi (chargée des opérations pays), Ayaz Parvez (spécialiste principal de la gestion des risques de catastrophe), Zeina El Khalil (Chargée des relations extérieures, Banque mondiale), Federica Ranghieri (spécialiste principale du développement urbain), Jocelyne Jabbour (analyste de la passation de marchés), Philipp Petermann (spécialiste de la gestion des risques de catastrophe), Ryoji Takahashi (spécialiste senior de la gestion des risques de catastrophe), Salim Rouhana (spécialiste senior du développement urbain), Selma Rasavac (chargée des opérations senior), Zeina Azar (chargée des opérations), Needa Malik (analyste de la gestion des risques de catastrophe), Mohammad Al Akkaoui (consultant), Ghizlane Aqariden (consultante), Elke-Esmeralda Dikoume (consultante), Verena Walther (consultante), Gabriel Nour Ferneini (consultant), Elissar Tatum Harati (consultante), Randy Rizk (assistant de programme), Victoria Bruce-Goga (assistante de programme), Fadi Nicholas Nassar (consultant), et Muhammad Abdullah Ali Malik (consultant).

Les analyses sectorielles individuelles ont été rédigées par les spécialistes suivants :

- **Commerce et industrie** : Patricia Haydamous, Zeina Khoury, Alexandre Laure et Omar Shaabaan.
- **Culture** : Guido Licciardi, Christianna Brotsi, Elie Mahfouz, Lina Fares et Gabriel Nour Ferneini.
- **Éducation** : Kaliope Azzi-Huck, Nathalie Lahire, Hana El-Ghali et Omar Shaaban.
- **Énergie** : Sameh Mobarek, Rita Ghorayeb, Tu Chi Nguyen, Yanchao Li, Soraya El Khalil, Rida El Mawla, Azhar Iqbal Hussain et Jaikishin Asnani.
- **Environnement** : Lamia Mansour, A.S. Harinath, Lia Sieghart, Dahlia Lotayef, Lama Mghames, Rami Nassif, Azhar Iqbal Hussain et Jaikishin Asnani.
- **Secteur financier** : Nadine Chehade, Zeina Khoury, Haocong Ren, Andrius Skarnulis, Craig Thorburn, Simon Walley, Omar Shaaban, Carol Khouzami et Thierno Habib Hann.
- **Gouvernance** : Rima Koteiche, Lina Fares, Sepehr Fotovat, Jocelyne Jabbour, Rajat Narula, Alain Camille Barakat et David Bernstein.
- **Santé** : Nadwa Rafeh, Rim Atoui, Toni Joe Lebbos et Omar Shaaban.
- **Logement** : Karima Ben Bih, Salim Rouhana, Ellen Hamilton, Guido Licciardi, Simon Christopher Walley, Haocong Ren, Priscilla Phelps, Verena Walther, Carol Khouzami et Thierno Habib Hann.
- **Impact macroéconomique** : Wissam Harake, Samer Matta, Peter Griffin, Naji Abou Hamde et Ibrahim Jamali.
- **Services municipaux** : Salim Rouhana, Phoram Shah, Elissar Tatum Harati, Fares Salem, Azhar Iqbal Hussain et Jaikishin Asnani.
- **Protection sociale et emploi** : Anush Bezhanyan, Haneen Sayed, Yashodhan Ghorpade et Khalil Dagher.
- **Durabilité et insertion sociales** : Naila Ahmed, Noushig Kaloustian, Khalil Fouad Dagher et Nour Aoun.
- **Tourisme** : Patricia Haydamous et Alexandre Laure.

- **Transport et infrastructures portuaires** : Anne-Cecile Souhaid, Mira Morad, Gaëlle Samaha, Wissam Harake, Sandra Broka, Armine Juergenliemk, Azhar Iqbal Hussain, Jaikishin Asnani et Guillermo Saniger Pare.
- **Le temps d’agir : reconstruire le Liban en mieux** : Raja Rehan Arshad, Stephan Massing, Ayaz Parvez, Philipp Petermann, Joy Aoun, Christos Kostopoulos, Elke-Esmeralda Dikoume et Muhammad Abdullah Ali Malik.
- **Approvisionnement en eau et assainissement** : Sally Zgheib, Amal Talbi, Iyad Rammal, Rajesh Balasubramanian, Azhar Iqbal Hussain et Jaikishin Asnani.

Le rapport a bénéficié de l’apport éclairé des contributeurs suivants :

Groupe de la Banque mondiale : Johannes Hoogeveen (chef de service au pôle mondial d’expertise Pauvreté et équité), Wissam Harake (économiste senior), Stephan Massing (responsable principal de la stratégie et des opérations), Jonna Maria Lundvall (spécialiste senior des sciences sociales), Saad Sabrah (responsable senior de pays), Selma Rasavac (chargée d’opérations senior), et , May Ibrahim (Operations Analyste), and **Radhia Achouri** (responsable des relations extérieures pour le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord), et les équipes de la communication a la Banque mondiale.

Organismes des Nations Unies : Hamed Al Hammami (UNESCO), Joseph Kreidi (UNESCO), Taina Christiansen (ONU-Habitat), Roula Majdalni (CESAO), Suzanne Maguire (ONU-Habitat), Bobbie Baker (HCR), Brett Moore (HCR), Olivier Thonet (UNICEF), Carol Cherfan Cherfane (CESAO), Hedi Bchir (CESAO), Khalid Abu Ismail (CESAO), Radia Sedaoui (CESAO), Ziad Khayat (CESAO), Dr Geneviève Begkoyian (UNICEF), Iman Shankiti (OMS), Alissar Rady (OMS), Jihan Saoud (PNUD), Margherita Fanchiotti (OCHA), Kaori Ura (PAM), Simon Renk (PAM), Jad Ghosn (HCR), Sarah Hague (UNICEF), Georges Haddad (UNICEF), Luca Pellerano (OIT), Salim Araji (CESAO), Maha Kattaa (OIT), Niranjana Sarangi (CESAO), et Rachel Dore-Weeks (UN Women).

Le présent document a été rédigé avec le soutien et les contributions de collègues de la **Délégation de l’Union européenne au Liban**.

L’équipe est reconnaissante aux Forces armées libanaises (FAL) pour leur collaboration à la fourniture de données précieuses sur les dommages subis par la zone portuaire et la base navale de Beyrouth, et l’organisation de la visite sur site de l’équipe au port de Beyrouth.

L’équipe souhaite témoigner de sa reconnaissance pour les conseils et le soutien d’ordre général fournis par Ferid Belhaj (vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord), Jan Kubis (coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban), Sérgio Pimenta (vice-président de la Société financière internationale (IFC) pour le Moyen-Orient et l’Afrique), Beatrice Maser (directrice régionale de la Société financière internationale), Ayat Soliman (directrice régionale de la Banque mondiale pour le Développement durable dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord), Sameh Wahba (directeur du pôle mondial d’expertise sur les questions sociales, urbaines, rurales et de résilience à la Banque mondiale), Jaafar Sadok Friaa (spécialiste principal du développement urbain à la Banque mondiale), Dalia Wahba (responsable pays à la Société financière internationale) et Mouna Couzi (responsable des opérations pays à la Banque mondiale).

L’équipe tient à exprimer sa gratitude à M. Axel van Trotsenburg, directeur général de la Banque mondiale pour les opérations, pour ses orientations stratégiques et le temps qu’il a consacré à la préparation de ce rapport.

Enfin, le Groupe de la Banque mondiale est reconnaissant du généreux soutien financier apporté par le Fonds pour la construction de la paix et de l’État (SPF). Le SPF est un fonds fiduciaire multidonateurs mondial administré par la Banque mondiale et destiné à financer des opérations de développement critiques dans des situations de fragilité, de conflit et de violence. Plus de 230 subventions et transferts ont été approuvés au titre du SPF en faveur de 61 pays, pour un total de 268 millions de dollars. En outre, le SPF appuie les analyses globales, l’apprentissage d’experts et les partenariats multipartites. Le SPF bénéficie de financements de la part de l’Australie, du Danemark, de la France, de

l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni, ainsi que de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

Table des matières

Sigles et acronymes

Remerciements

Le temps d’agir : reconstruire le Liban en mieux

IV. Évaluation rapide des dommages et des besoins

Faits marquants

Contexte

Objectifs

Approche et portée

Mobilisation des parties prenantes

Méthodologie

Limites et principales difficultés de l’évaluation

II. Les résultats de l’évaluation en bref

III. Évaluation de l’impact macroéconomique

IV. Résumé des rapports sectoriels

Secteurs sociaux

Logement

Santé

Éducation

Culture

Protection sociale et emploi

Secteurs des infrastructures

Transport et infrastructures portuaires

Énergie

Approvisionnement en eau et assainissement

Services municipaux

Secteurs de la production et la finance

Commerce et industrie

Finance

Tourisme

Secteurs transversaux

Gouvernance

Durabilité et insertion sociales

Environnement

Annexe

I. Réunions de consultation et de mobilisation des parties prenantes

Figures

Fig. 1. Calendrier de la RDNA à Beyrouth

Fig. 2. Beyrouth : Carte des dommages

Figure 3. Dommages causés aux secteurs du logement, de l’éducation et de la santé — Région du Grand Beyrouth

Tableaux

Tableau 1. Dommages, pertes et besoins du secteur public par secteur d’activité (en millions de dollars)

Tableau 2. Besoins du secteur public par secteur d’activité, classés par ordre de priorité (en millions de dollars)

Tableau 3. Estimations provisoires d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques réalisées avant l'explosion au port de Beyrouth, et par conséquent n'en tenant pas compte

Le temps d'agir : reconstruire le Liban en mieux

L'adversité en contexte

Le 4 août 2020, une énorme explosion a secoué le port de la capitale libanaise, Beyrouth, le détruisant en grande partie et infligeant de graves dommages aux zones résidentielles et commerciales densément peuplées situées dans un rayon de 5 kilomètres de l'épicentre. La catastrophe a fait plus de 200 morts, des milliers de blessés et un grand nombre de sans-abri. Des images et des vidéos choquantes de la capitale libanaise ont été largement diffusées à travers la planète, montrant une ville en ruines et la souffrance de ses habitants sinistrés.

Au-delà de la tragédie humaine, l'explosion a eu un impact économique notable sur l'ensemble du pays, malgré la concentration géographique des destructions. Cela reflète i) la forte concentration de la population dans Beyrouth et ses banlieues ; ii) l'importance de l'activité économique dans les zones touchées, notamment en ce qui concerne le commerce, l'immobilier et le tourisme ; et iii) le fait que le port de Beyrouth est le principal point d'entrée et de sortie de la petite économie ouverte qu'est le Liban, canalisant 68 % (la moyenne sur la période 2011-2018) du total des échanges extérieurs du pays¹.

Même avant l'explosion, le Liban était déjà ébranlé par de multiples crises depuis 2011, dont notamment : i) les retombées du conflit en Syrie, qui a conduit le Liban à accueillir sur son sol la plus grande population de réfugiés par habitant au monde ; ii) une crise financière et économique qui a provoqué des défaillances macro-financières systémiques, y compris une dégradation du secteur bancaire et le risque de perte des dépôts ; un effondrement du taux de change ; un défaut de paiement de la dette souveraine ; un taux d'inflation à trois chiffres ; une sévère contraction économique ; et iii) les effets de la COVID-19, le Liban ayant, à l'instar d'autres pays, répondu à la pandémie par des confinements successifs qui ont davantage exacerbé les tensions économiques et financières.

Ce qui précède s'ajoute aux vulnérabilités structurelles à long terme, qui incluent des infrastructures de piètre qualité (secteur électrique dysfonctionnel, pénuries d'eau, gestion inadéquate des déchets solides et des eaux usées), **une mauvaise gestion des finances publiques, d'importants déséquilibres macroéconomiques et une détérioration des indicateurs sociaux.** Ces vulnérabilités surviennent dans un contexte de niveaux élevés de corruption, de bouleversements politiques et d'un manque de gouvernance. Sur le plan international, le Liban n'a pas été intégré de manière optimale dans l'économie et les chaînes de valeur mondiales. La migration importante et persistante de ses ressources humaines hautement qualifiées vers les marchés du travail étrangers (exode des cerveaux) a également contribué à sa faible productivité.

En conséquence, le pays a du mal à réduire la pauvreté et à générer une croissance solidaire, la création d'emplois restant faible et mal répartie même pendant les périodes de forte croissance du PIB. Estimée à 0,2², l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique à long terme est nettement inférieure à la moyenne de 0,5³ estimée pour la région MENA. Pendant ce temps, les emplois générés se concentrent dans des activités à faible productivité, car les activités à plus forte productivité ne se développent au même rythme que les premières. Étant donné que la main-d'œuvre étrangère occupe majoritairement des emplois peu qualifiés dans des secteurs moins productifs, les taux de croissance élevés du PIB ne se traduisent pas par la création d'un grand nombre d'emplois pour les Libanais.

L'éclatement du conflit en Syrie a révélé les vulnérabilités économiques du Liban. Depuis 2011, la croissance du PIB réel était en moyenne de 1,2 % par an (avant la crise financière), contre 4 à 5 % en

¹ Source : Douanes.

² Banque mondiale (2012), *Republic of Lebanon—Good Jobs Needed: The Role of Macro, Investment, Education, Labor and Social Protection Policies*, décembre, Washington DC.

³ FMI (2014), *Article IV Consultation and Selected Issues*, juillet, Washington DC.

moyenne auparavant. Dans un régime de change fixe tel que celui du Liban, la baisse des entrées de capitaux combinée à des déséquilibres internes et externes plus importants a provoqué un accroissement des risques macro-financiers, dont l'impact a été limité à des coûts de plus en plus élevés (par le biais d'opérations d'ingénierie financière menées par la Banque centrale). En 2019, les défaillances systémiques se sont répercutées sur le système macro-financier, provoquant l'une des contractions économiques les plus fortes que le pays ait jamais connues, accompagnées d'une hausse des taux de pauvreté. Selon les prévisions antérieures à l'explosion, le Liban devait enregistrer une croissance négative à deux chiffres en 2020, tandis que les taux de pauvreté générale et de misère étaient estimés respectivement à 45 et 22 %. En fait, dès le **printemps 2016, le bulletin d'information économique sur le Liban — Lebanon Economic Monitor (LEM) — avait déclaré le modèle socioéconomique du Liban en faillite**⁴.

Le Diagnostic systématique du pays (SCD) établi pour le Liban⁵ a identifié l'**accaparement des ressources par une élite qui se cache derrière le voile du confessionnalisme et de la gouvernance confessionnelle comme étant l'un des deux principaux obstacles qui entravent le développement économique du pays**⁶. Sous couvert de préservation de l'équilibre entre les intérêts des différentes communautés religieuses, une élite est apparue après la guerre qui s'est accaparée les principales ressources économiques, privées et publiques, générant ainsi des rentes importantes et se partageant le butin de marchés non compétitifs et d'un État dysfonctionnel et amoindri.

Pour faire face à ces risques aggravés, une série de rapports d'analyses et de notes d'orientation préparés par la Banque mondiale a mis en évidence des réformes structurelles et sectorielles spécifiques qui pourraient aider à atténuer les risques tout en stimulant la croissance. En décembre 2016, après deux ans et demi de vacance présidentielle et de paralysie institutionnelle, la Banque mondiale a publié un livre blanc⁷ sur les réformes nécessaires à l'intention du nouveau gouvernement de l'époque. Le Livre blanc présentait une sélection de réformes prioritaires sur deux horizons temporels : les 100 premiers jours du nouveau gouvernement, pour lesquels 10 réformes prioritaires étaient répertoriées, ainsi que des réformes à moyen terme. Cette liste a été ultérieurement développée et adaptée pour être intégrée dans l'évaluation stratégique par la Banque mondiale du plan d'investissement en capital (CIP) pour le Liban⁸ présentée lors de la Conférence économique pour le développement, par les réformes et avec les entreprises (CEDRE) à Paris en avril 2018. En retour, les donateurs se sont engagés à verser environ 11 milliards de dollars sous forme de financements concessionnels au titre de la phase 1 du CIP. Cependant, le gouvernement a failli par la suite à honorer ses engagements.

L'explosion qui a touché le port de Beyrouth survient à un moment où le Liban fait face à la convergence de toutes les difficultés décrites ci-dessus. Si certaines d'entre elles sont endogènes au système et témoignent clairement de défaillances systémiques en matière de gouvernance et de politique économique, d'autres résultent de la configuration même du pays, situé aux confins de lignes de faille géopolitiques parmi les plus volatiles au monde.

Reconstruire le Liban en mieux

Les Libanais, et en particulier les plus vulnérables d'entre eux, paient un lourd tribut à ces crises et se méfient de plus en plus du système politique et économique en place. À la suite des explosions du port de Beyrouth, il est fort probable que le Liban assistera à une augmentation de ses niveaux de pauvreté, de chômage et d'insécurité. L'impact sera le plus durement ressenti par les segments vulnérables de la

⁴ Banque mondiale (2016), *A Geo-Economy of Risks and Rewards*, the Lebanon Economic Monitor, numéro du printemps 2016.

⁵ Le Borgne, Eric et Jacob, Thomas (2016), *Promoting Poverty Reduction and Shared Prosperity: A systematic Country Diagnostic*, Groupe de la Banque mondiale, Rapport n° 103201, janvier 2016.

⁶ Les conflits et la violence, attribuables en partie à la dynamique générale de conflit au Moyen-Orient, représentant le 2^e obstacle.

⁷ Banque mondiale (2016), *Priority Reforms for the Government of Lebanon*, décembre 2016.

⁸ Harake, Wissam et Christos Kostopoulos (2018), *Strategic Assessment : A Capital Investment Plan for Lebanon*, le Groupe de la Banque mondiale, Washington DC.

<https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/935141522688031167/strategic-assessment-a-capital-investment-plan-for-lebanon-investment-opportunities-and-reforms>

population, notamment les pauvres, les migrants économiques et les réfugiés. Si la remise en état complète des infrastructures endommagées pourrait prendre des années, il sera encore plus difficile de réparer les ravages causés par le désespoir et la résignation que nombre de Libanais ressentent à l'égard d'un système politique et économique dont la légitimité est de plus en plus contestée.

L'explosion doit donc servir de signal d'alarme appelant à un changement rapide et systémique. À ce stade critique, une action rapide et décisive est nécessaire. Ce sentiment d'urgence est partagé par de nombreux Libanais, comme en témoignent les manifestations généralisées au lendemain de la catastrophe appelant à un changement institutionnel, économique et social systémique.

Dans ce contexte, la crise actuelle offre une occasion cruciale de reconstruire un Liban meilleur, guidé par les principes de transparence, d'inclusion et de responsabilité. Ce processus devrait s'appuyer sur une approche intégrant « l'ensemble du Liban » et rassemblant les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé, les activistes, les jeunes, les groupes de réflexion, les universités et la communauté internationale autour d'une même vision et d'objectifs stratégiques communs. Il devra garantir la représentation de tous les segments de la société libanaise, notamment les femmes et les autres groupes vulnérables, et prendre en compte les voix et les intérêts des réfugiés et des migrants. La diaspora reste une ressource stratégique pour l'économie, non seulement en termes d'investissements de portefeuille et d'autres investissements à court terme, mais surtout en ce qui concerne les investissements directs étrangers productifs à long terme. Au cours des semaines à venir, la prise en compte des commentaires formulés par les parties prenantes et la recherche de consensus seront nécessaires pour éclairer la portée, la conception, les dispositions institutionnelles ainsi que le cadre de suivi et de responsabilité d'un programme complet de reconstruction en mieux. Un tel programme devrait répondre directement aux besoins urgents de la population touchée tout en veillant à l'efficacité, à l'équité et à la transparence des résultats.

Vers l'établissement d'un cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction

L'approche « reconstruire en mieux » devrait être basée sur un cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction. Ignorer les facteurs sous-jacents qui ont contribué à cette tragédie conduirait à des crises continues et à une perte d'élan vers un changement significatif. Par conséquent, il importe qu'un tel cadre soit structuré autour de piliers stratégiques qui pourraient inclure : i) des réformes visant à promouvoir la confiance des citoyens et à améliorer la gouvernance ; ii) un relèvement axé sur la population ; et iii) la reconstitution des biens, des services et des infrastructures essentiels. Ces éléments pourraient être intégrés dans une vision de sortie de crise, qui devrait être approuvée par toutes les parties prenantes dans un processus participatif. Conformément à ces piliers stratégiques, ce cadre pourrait être basé sur quatre objectifs stratégiques : i) améliorer la gouvernance et de la responsabilité pour contribuer à restaurer la confiance dans l'État ; ii) rétablir l'accès aux emplois et aux débouchés économiques, et relancer l'économie locale et nationale ; iii) renforcer la cohésion sociale en réduisant les tensions sociales ; et iv) restaurer et améliorer les services de base et les infrastructures matérielles.

Quatre séries de réformes politiques et institutionnelles sont essentielles pour reconstruire le Liban en mieux. Ces réformes devraient viser à rétablir la stabilité économique, à assurer aux Libanais des moyens de subsistance leur permettant de mener une vie digne, à améliorer la gouvernance et à briser l'emprise de l'élite, de façon à réinstaurer la confiance du peuple à l'égard de son gouvernement. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de les mettre toutes en œuvre immédiatement, les réformes doivent toutefois être lancées de manière crédible, irréversible et participative :

- **Stabilisation macroéconomique.** La catastrophe vient renforcer l'exigence d'une stratégie de stabilité macro-financière crédible, globale et coordonnée, dans un cadre macrobudgétaire à moyen terme. Il est essentiel, au préalable, de rétablir la confiance et la fonctionnalité des institutions

financières, monétaires et budgétaires du Liban et d'assurer la stabilité macroéconomique du pays. L'adoption et la mise en œuvre d'une telle stratégie mériteraient de faire l'objet d'un soutien financier de la part des institutions financières internationales et de la communauté internationale dans son ensemble.

- **Gouvernance.** Ces réformes portent notamment sur la mise en place d'un système judiciaire indépendant et transparent, l'adoption d'une loi moderne sur les marchés publics, l'établissement de la commission de lutte contre la corruption et la mise en œuvre de la stratégie anti-corruption et de la réforme du secteur de l'électricité. Ces mesures devraient indiquer une nette rupture avec les pratiques habituelles afin de relever les défis systématiques de l'impunité et du manque de responsabilité liés aux systèmes de favoritisme, autant de maux qui ont servi de terreau à la persistance de la corruption, du népotisme et des inégalités⁹.
- **Cadre opérationnel du secteur privé.** Des réformes qui réduisent les coûts de fonctionnement, améliorent le cadre de la concurrence, rendent les marchés plus contestables et encouragent des pratiques de passation des marchés publics équitables et transparentes sont essentielles. Ici aussi, l'accent devrait être mis sur la rupture de l'emprise de l'élite, qui monopolise les ressources privées et publiques.
- **Sécurité humaine.** Ces réformes porteraient, entre autres, sur l'autonomisation des jeunes et des femmes, l'instauration d'un système complet de protection sociale, la mise en place de filets de sécurité pour les couches pauvres et vulnérables et l'amélioration des résultats de l'apprentissage et de l'action sanitaire.

La mise en œuvre d'un programme de réforme crédible sera essentielle pour accéder à l'aide internationale au développement. Compte tenu des conditions macroéconomiques désastreuses du Liban, de l'absence de marge de manœuvre budgétaire et d'un secteur financier local affaibli, combinés à un climat d'investissement non propice à l'investissement direct étranger, le financement est soumis à des contraintes impératives. À court terme, le financement extérieur assuré par les bailleurs de fonds constituera une source indispensable pour soutenir les efforts de relèvement et de reconstruction à petite échelle. Alors que l'aide humanitaire a été mobilisée rapidement, l'aide internationale au développement dépendra d'un programme de réformes crédible, d'autant plus que les budgets des bailleurs de fonds sont fortement sollicités actuellement. Il est peu probable que le financement sous forme de dons suffise à lui seul à répondre aux besoins de reconstruction à grande échelle. Cela peut néanmoins jouer un rôle de catalyseur pour le lancement de programmes qui répondent aux besoins critiques de relèvement des groupes les plus vulnérables. Le financement international peut également être accordé sous la forme de prêts concessionnels et de garanties destinés à mobiliser d'autres sources de financement. Par exemple, à moyen terme, l'utilisation stratégique de l'aide au développement, de fonds philanthropiques, de garanties et de mécanismes d'atténuation des risques pourrait encourager l'apport de capitaux privés. Toutefois, il faudra pour ce faire renforcer le climat des affaires et des investissements. À l'avenir, la mise en œuvre limitée dans le temps d'un plan de réforme crédible et d'une stratégie de financement associée sera nécessaire pour aider à débloquer des sources de financement extérieures privées.

Les ressources consacrées au développement pourraient être acheminées via un nouveau mécanisme de financement administré par des partenaires internationaux. L'objectif de ce mécanisme serait de : i) canaliser les dons alloués par les bailleurs de fonds par le biais d'un mécanisme commun ; et ii) servir de plateforme de dialogue sur les politiques à mener et de coordination des fonds. La portée de ce mécanisme serait limitée aux activités de relèvement et de reconstruction immédiates et à court terme. Compte tenu du mécontentement du public à l'égard du gouvernement, le mécanisme pourrait mettre à l'essai un modèle

⁹ L'indice de perception de la corruption de *Transparency International* 2019 a classé le Liban au 138^{ème} rang sur 180 pays dans le monde en 2019.

opérationnel innovant, qui permettrait d'acheminer les ressources vers des organisations non gouvernementales (ONG) agréées en vue de concevoir et mettre en œuvre des projets de relèvement et de reconstruction faisant l'objet d'une surveillance fiduciaire rigoureuse de la part de l'administrateur du fonds. Dans tous les cas, il faudra assurer la coordination des bailleurs de fonds.

La mise en place rapide d'arrangements institutionnels et de dispositifs de mise en œuvre appropriés, fondés sur la bonne gouvernance et la transparence, sera essentielle pour une approche efficace de la reconstruction. Ces arrangements devront inclure des dispositions spéciales en matière de supervision stratégique et de prise de décisions ; pour la coordination, la gestion et le suivi des opérations ; pour assurer la transparence, la responsabilité et l'équité totale dans l'allocation des ressources, ; et pour la fourniture de financements au moyen de modalités et d'instruments adaptés aux priorités urgentes de l'effort de relèvement. Ces arrangements institutionnels devront par conséquent faire de la place à une forte mobilisation citoyenne et garantir la participation des parties prenantes de la société civile aux principaux organes de gouvernance et à la prise de décisions concernant l'allocation, la mise en œuvre, le financement et la surveillance des ressources.

Les leçons tirées d'autres situations d'après crise offrent plusieurs options pour des dispositifs institutionnels et des mécanismes de mise en œuvre efficaces. Ceux-ci pourraient inclure la désignation ou la création d'un organisme d'exécution principal, une mise en œuvre sectorielle par les ministères de tutelle, ou un modèle hybride dans lequel un organisme temporaire fournirait des orientations générales et supervise les programmes tandis que la mise en œuvre reste décentralisée aux niveaux sectoriel et local, les organismes publiques locaux et les organisations de la société civile jouant un rôle clé. Dans le contexte libanais, on pourrait envisager un modèle non traditionnel reposant davantage sur les ONG et la société civile, tout en gardant à l'esprit la nécessité de renforcer à long terme les capacités de l'État libanais et de faire reculer l'emprise de l'élite sur l'État.

Pour reconstruire en mieux, il faut également des mécanismes solides de responsabilité et de transparence applicables aux réformes et aux activités de relèvement et de reconstruction, ainsi qu'un renforcement des institutions en vue de promouvoir la bonne gouvernance environnementale. Sur la base de l'expérience d'autres pays, ces mécanismes pourraient prendre la forme d'un cadre de résultats détaillé, de dispositifs de suivi et d'évaluation dédiés avec une forte participation citoyenne, d'un système de suivi de l'aide transparent, d'un audit et d'une surveillance financière efficaces des projets de reconstruction, et de l'utilisation des médias sociaux et des outils de mobilisation des citoyens pour renforcer la transparence. Il sera particulièrement important de garantir une responsabilité et une transparence rigoureuses compte tenu des niveaux élevés de préoccupation du public concernant la gestion du processus de reconstruction.

La communauté internationale s'est engagée à contribuer à reconstruire le Liban en mieux, étant clairement entendu que ce processus doit être dirigé par le peuple libanais. L'évaluation rapide des dommages et des besoins (RDNA) à Beyrouth, préparée par le Groupe de la Banque mondiale en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, et en consultation avec les représentants et les parties prenantes de divers segments de la société libanaise¹⁰, est un premier pas dans cette direction. L'évaluation fournit une estimation préliminaire des besoins en matière de reconstruction des infrastructures physiques critiques et de restauration de la prestation de services dans l'immédiat (année civile 2020) et à court terme (année civile 2021). L'évaluation comprend également des recommandations portant sur des interventions de relèvement et de reconstruction à court terme, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année civile 2020, ainsi que sur des domaines de réforme prioritaires afin d'assurer la mise à l'échelle du relèvement à court terme et au-delà. La RDNA sera suivie de la préparation d'un cadre de réforme, de

¹⁰ L'annexe donne un bref aperçu des réunions de consultation et de mobilisation des parties prenantes.

relèvement et de reconstruction, qui fournira une feuille de route pour la mise en œuvre des conclusions de l'évaluation, et devrait inclure les recommandations d'autres évaluations. Sur la base d'évaluations sectorielles détaillées, ce cadre jettera les bases d'un programme global de réforme, de relèvement et de reconstruction à moyen terme. Outre l'assistance technique et le financement qu'elle se propose d'apporter, la communauté internationale est également disposée à soutenir l'important processus de consultation. Cela pourrait inclure l'organisation d'une table ronde internationale sur la réforme, le relèvement et la reconstruction, qui rassemblerait toutes les parties prenantes afin d'identifier les éléments d'une action décisive pour reconstruire le Liban en mieux.

I. ÉVALUATION RAPIDE DES DOMMAGES ET DES BESOINS¹¹

FAITS MARQUANTS

Dès la survenue de l'énorme explosion qui a secoué Beyrouth le 4 août 2020, le Groupe de la Banque mondiale, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Union Européenne, ont engagé une évaluation rapide des dommages et des besoins (RDNA).

DURÉE : Du 5 au 31 août 2020

Figure 1. Calendrier de la RDNA à Beyrouth

OBJECTIFS :

- Évaluer l'incidence sur la population, les biens matériels, les infrastructures et les services
- Procéder à une estimation préliminaire des besoins en termes de reconstruction des infrastructures et de restauration des services dans l'immédiat (année civile 2020) et à court terme (année civile 2021)
- Contribuer à un effort national et international coordonné pour *reconstruire en mieux*

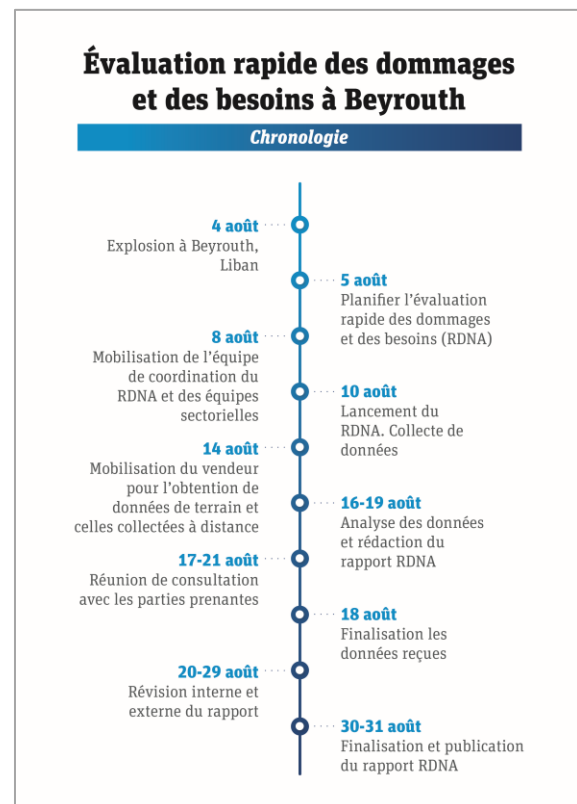
PORTÉE GÉOGRAPHIQUE :

Zone d'impact dans la région du Grand Beyrouth, l'accent étant mis sur les zones les plus touchées dans un rayon de cinq kilomètres de l'épicentre de l'explosion.

PORTÉE DE L'ÉVALUATION : 16 secteurs

- **Secteur macroéconomique**
- **5 secteurs sociaux :** logement ; santé ; éducation ; culture, protection sociale et emploi
- **4 secteurs des infrastructures :** transport et infrastructures portuaires ; énergie ; approvisionnement en eau et assainissement ; services municipaux
- **3 secteurs de la production et la finance :** commerce et industrie ; finance ; tourisme
- **3 secteurs transversaux :** gouvernance ; durabilité et insertion sociales ; environnement

SOURCES DE DONNÉES et MÉTHODOLOGIE :



¹¹ Les besoins couverts par la RDNA ne concernent que la période allant jusqu'à décembre 2021. La RDNA ne rend pas compte des besoins à l'échelle de l'ensemble du programme de relèvement et de reconstruction qui est nécessaire à la suite de l'explosion. Les besoins décrits dans le rapport RDNA sont les besoins prioritaires dans divers secteurs de l'économie pour rétablir la prestation de services et entamer la reconstruction des infrastructures essentielles. Une évaluation complète des dommages et des besoins prend généralement du temps (typiquement 2 à 3 mois). Par conséquent, la RDNA est recommandée au titre d'une première étape pour s'assurer que les besoins immédiats et à court terme de la population sont rapidement identifiés et satisfaits.

Données de terrain et données collectées à distance : imagerie satellitaire haute résolution ; imagerie de drone ; levés sur le terrain ; enquête sur la perception des résidents ; données provenant des ministères et des organisations gouvernementales, des organismes de l'ONU et des donateurs, des OSC, des associations et syndicats professionnels, des organisations du secteur privé, des universités, etc., recueillies durant une série de réunions multipartites organisées pour mobiliser et consulter les parties prenantes. Ces différentes sources ont été utilisées pour recouper les données et améliorer leur véracité. La RDNA s'inspire de la [méthodologie de l'évaluation des besoins post-catastrophe \(PDNA\)](#) élaborée conjointement par l'Union européenne, le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies.

PRINCIPALES CONCLUSIONS :

- **Dommages matériels¹² : 3,8 à 4,6 milliards de dollars¹³**, les secteurs du logement et de la culture étant les plus gravement touchés.
- **Pertes de flux économiques¹⁴ : 2,9 à 3,5 milliards de dollars**, le logement étant le secteur le plus durement touché, suivi par le transport, les infrastructures portuaires et la culture.
- **Besoins prioritaires en matière de relèvement et de reconstruction pour les années civiles 2020 et 2021 : 1,8 à 2,2 milliards de dollars**, les besoins du secteur des transports étant les plus élevés, suivis par ceux de la culture et du logement.

INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE

- **Pertes d'activité économique** causées par la destruction du capital physique.
 - Baisse de la croissance du PIB réel pouvant atteindre 0,4 et 0,6 point de pourcentage en 2020 et 2021, respectivement.
- **Perte de recettes budgétaires.**
- **Perturbations possibles des échanges commerciaux entraînant une augmentation des coûts de transaction du commerce extérieur.**
 - Restrictions des importations susceptibles de soustraire jusqu'à 0,4 et 1,3 point de pourcentage supplémentaires à la croissance en 2020 et 2021, respectivement.
- **Hausse de l'inflation et des taux de pauvreté.**

Contexte

Le 4 août 2020, une énorme explosion a secoué le port de la capitale libanaise, Beyrouth, faisant au moins 200 morts¹⁵, plus de 6 000 blessés¹⁶ et près de 300 000 déplacés¹⁷. L'explosion a pratiquement détruit le port, considéré comme le plus grand du pays et l'un des plus actifs du Moyen-Orient, où sont principalement stockées les réserves de céréales du Liban. Les zones résidentielles et commerciales densément peuplées situées dans un rayon de 5 kilomètres de l'épicentre ont été gravement endommagées. Les efforts de recherche et de sauvetage lancés immédiatement après l'explosion se sont transformés en efforts humanitaires et de relèvement rapide. Ils se poursuivent et seront renforcés dans un futur immédiat pour aider le peuple libanais à se remettre sur pied.

¹² Les chiffres des **dommages** sont estimés en termes de valeur de remplacement des actifs physiques totalement, partiellement ou légèrement endommagés.

¹³ Compte tenu de la nature rapide de cette évaluation, le rapport propose des plages de valeurs faibles et élevées pour les dommages matériels, les pertes économiques et les besoins prioritaires pour les années civiles 2020 et 2021.

¹⁴ Les **pertes** sont estimées en tenant compte des flux économiques résultant de l'absence temporaire des actifs endommagés.

¹⁵ [Beirut blast death toll includes dozens of refugees, emergency response ramps up](#), HCR, août 2020.

¹⁶ [Lebanon Flash Appeal](#), Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 2020.

¹⁷ [Beirut Explosion: Red Cross Treating the Wounded](#). American Red Cross, 2020.

Objectifs

Le principal objectif de l'évaluation rapide des dommages et des besoins (RDNA) à Beyrouth est d'informer les parties prenantes, dont le gouvernement libanais ainsi que la communauté locale et internationale, des effets de la catastrophe (dommages et pertes directes et indirectes) et des besoins en matière de relèvement et de reconstruction. Dans le but de promouvoir une reprise économique et sociale durable mettant l'accent sur la réduction rapide des niveaux de pauvreté, les principes directeurs retenus pour la conduite de cette évaluation sont la transparence, l'inclusion et la bonne gouvernance. Plus précisément, la RDNA :

- sert de base au processus de réforme, de relèvement et de reconstruction en envisageant de se saisir de cette opportunité cruciale pour reconstruire le Liban en mieux, en s'appuyant sur des principes de transparence, d'inclusion et de responsabilité ;
- fournit une estimation préliminaire des besoins de reconstruction des infrastructures matérielles essentielles et de rétablissement des services dans l'immédiat (année civile 2020) et à court terme (année civile 2021) ;
- contribue à un effort national et international plus coordonné et cohérent pour *reconstruire en mieux* ;
- recommande des évaluations et des analyses qui seront cruciales pour parvenir à une compréhension approfondie de l'impact de la crise et à l'élaboration d'un programme de relèvement à moyen et à long terme.

Approche et portée

Portée temporelle : Les analyses et recommandations de la RDNA se concentrent uniquement sur l'incidence de l'explosion ainsi que sur les besoins de relèvement et de reconstruction qui en résultent. Par conséquent, les calculs des dommages, des pertes et des besoins ont été effectués par rapport à une base de référence correspondant aux biens matériels existant avant l'explosion. Les données de référence ont été collectées auprès du gouvernement libanais, de la municipalité de Beyrouth et d'autres parties prenantes, puis complétées à des fins de corroboration et de triangulation par des données de terrain dans le domaine public.

Portée géographique : La RDNA à Beyrouth est limitée à la zone d'impact dans le Grand Beyrouth et met principalement l'accent sur les zones les plus touchées dans un rayon de cinq kilomètres du site de l'explosion.

Portée sectorielle : La RDNA à Beyrouth couvre les dommages et besoins dans les 16 secteurs suivants :

- **Secteur macroéconomique**
- **Secteurs sociaux :** logement ; santé ; éducation ; culture, protection sociale et emploi
- **Secteurs des infrastructures :** transport et infrastructures portuaires ; énergie ; approvisionnement en eau et assainissement ; services municipaux
- **Secteurs de la production et la finance :** commerce et industrie ; finance ; tourisme
- **Secteurs transversaux :** gouvernance ; durabilité et insertion sociales ; environnement

Mobilisation des parties prenantes (voir annexe)

En étroite concertation avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, la RDNA a adopté une approche intégrant « l'ensemble du Liban » à travers laquelle le Groupe de la Banque mondiale a œuvré de concert avec des représentants et des parties prenantes de toutes les sphères et tous les segments de la société libanaise¹⁸. Ces rencontres ont rassemblé diverses personnalités représentant des autorités gouvernementales nationales et locales, des institutions de l'Organisation des Nations Unies (ONU), des organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales, des organisations de la société civile (OSC), le secteur privé, des organisations de jeunesse, des universités et des bailleurs de fonds. Cette

¹⁸ Voir l'annexe : Réunions de consultation et de mobilisation des parties prenantes

approche a contribué à éclairer les conclusions, les analyses et les recommandations de la RDNA concernant les besoins émergents et les priorités de la population touchée. Une attention particulière a été accordée à la participation des parties prenantes intervenant activement dans le processus d'évaluation des dommages, de fourniture de l'aide et de reconstruction de Beyrouth. Pour stimuler les échanges, des réunions virtuelles ont été organisées avec de grands groupes thématiques, tandis que des rencontres plus informelles avec des experts, en présentiel ou à distance, ont permis de discuter des détails techniques. Ce processus de consultation et de mobilisation se poursuivra tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction.

Méthodologie

La RDNA évalue i) les dommages causés aux biens matériels ; ii) les pertes économiques qui en résultent ; et iii) les besoins de relèvement et de reconstruction qui s'ensuivent. Les dommages, les pertes économiques et les besoins de relèvement et de reconstruction ont été autant que possible différenciés entre secteur public et secteur privé. Cela a été réalisé en combinant et en triangulant les données recueillies sur le terrain et les données collectées à distance, obtenues par des images satellitaires et de drones à haute résolution. Les chiffres des **dommages** sont estimés en termes de valeur de remplacement des biens matériels totalement, partiellement ou légèrement endommagés. Les **pertes** sont estimées en tenant compte des flux économiques résultant de l'absence temporaire des biens endommagés. **Les besoins de relèvement et de reconstruction** sont divisés en deux grandes catégories : reconstruction des infrastructures et rétablissement des services, chiffrés dans l'immédiat (année civile 2020) et à court terme (année civile 2021).

Dommages

Pour l'estimation des dommages, une valeur moyenne a été calculée sur la base du nombre d'installations endommagées, de leur état physique (légèrement, partiellement ou totalement endommagées) et du coût unitaire estimé avant la catastrophe associé à chaque classe d'actifs. Ces coûts unitaires ont été estimés par les spécialistes des secteurs concernés, les contacts locaux et d'autres intervenants. Par conséquent, les dommages sont une variable de stock.

Pertes

L'évaluation a également permis d'estimer en grande partie les pertes, c'est-à-dire les variations dans les flux économiques résultant de la catastrophe, qui continuent de se produire jusqu'à ce que le relèvement complet soit atteint. Les pertes type concernaient la baisse de la production dans les secteurs productifs (par exemple, le secteur du commerce et de l'industrie et le secteur financier), ainsi que la baisse de revenus et l'augmentation des coûts opérationnels dans la fourniture des services (par exemple, les secteurs de l'éducation, de la santé, et de l'approvisionnement en eau et l'assainissement). Les pertes sont exprimées en valeur nominale. Par conséquent, elles sont une variable de flux.

Besoins de relèvement et de reconstruction du secteur public

La RDNA à Beyrouth présente également une estimation des besoins de relèvement et de reconstruction du secteur public dans le futur proche (jusqu'à fin 2020) requis pour satisfaire les besoins prioritaires et urgents. Les besoins à court terme (jusqu'à fin 2021) ont également été évalués, et les réformes nécessaires pour intensifier le relèvement sur la base des principes de transparence, d'inclusion et de responsabilité ont été identifiées. Les besoins de reconstruction dans les différents secteurs sont déterminés en convertissant les dommages en prix courants, compte tenu de l'inflation, de la sécurité, des primes d'assurance ainsi que d'un facteur pour « reconstruire en mieux ». Le relèvement doit également prendre en considération les aspects « moins tangibles » et non infrastructurels, tels que le personnel, les biens d'équipement et/ou le matériel, qui sont nécessaires pour fournir des niveaux de services au même niveau qu'avant la catastrophe. Une fois calculés, les besoins de relèvement et de reconstruction sont classés par ordre de priorité et répartis

selon qu'ils doivent être satisfaits dans l'immédiat ou à court terme¹⁹. Sur la base de l'estimation des dommages et des effets qualitatifs, chaque secteur a indiqué des besoins de relèvement et proposé un calendrier d'interventions prioritaires. Cette estimation comprend le coût de la reconstruction des biens détruits, la fourniture de services, l'amélioration des spécifications et les mesures de réduction des risques.

Reconstruire en mieux et plus intelligemment

Les besoins et les interventions proposées comportent une composante « **reconstruire en mieux** », qui comprend des actions favorisant une plus grande participation ainsi qu'une transparence et une responsabilité accrues, et garantit la durabilité du processus de relèvement. Celle-ci réduit la vulnérabilité et accroît la résilience des infrastructures physiques, des systèmes sociétaux, des moyens de subsistance, des économies et de l'environnement en intégrant des mesures de renforcement de la résilience pendant la phase de relèvement et de reconstruction. La RDNA est adaptée de la méthodologie utilisée dans l'évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA)²⁰ élaborée conjointement par l'Union européenne, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies et utilisée dans de nombreuses évaluations rapides à travers le monde.

Cette catastrophe peut également être utilisée comme une opportunité non seulement de *reconstruire en mieux*, mais aussi de « *reconstruire plus intelligemment* ». Reconstruire plus intelligemment implique la prise en considération des critères de « dimensionnement » et d'« emplacement » appropriés. Si un actif est endommagé ou détruit, le processus de réhabilitation doit déterminer s'il est toujours approprié de le reconstruire dans les mêmes proportions et au même endroit qu'avant la catastrophe, ou si ses disparités peuvent être corrigées dans le processus de réhabilitation, augmentant ainsi la résilience de l'actif en question.

Limites et principales difficultés de l'évaluation

Situation difficile

Le 5 août 2020, le Gouvernement libanais a déclaré l'état d'urgence nationale pendant deux semaines, ordonnant aux Forces armées libanaises de prendre le contrôle total de la situation sécuritaire à Beyrouth et de jouer le rôle moteur dans la réponse à la catastrophe. Le 10 août 2020, six jours après la catastrophe, le premier ministre Hassan Diab a annoncé la démission de son gouvernement. Les problèmes de capacité résultant de l'explosion, le reconfinement dû à l'augmentation des nouveaux cas de COVID-19 et les conditions socioéconomiques préexistantes telles que l'afflux de réfugiés, ont contribué à exacerber l'environnement déjà difficile dans lequel l'évaluation a été menée.

Limitation des données

De graves dommages à l'infrastructure ont limité la collecte de données de terrain pour les besoins de l'évaluation qui a été lancée au lendemain de l'explosion. Grâce à l'utilisation d'outils de collecte de données à distance tels que les drones et les images satellitaires haute résolution, l'équipe RDNA a pu surmonter les défis liés aux données. Bien que cette RDNA doive servir à alimenter une stratégie de relèvement complète, des évaluations supplémentaires sont nécessaires pour générer des données plus désagrégées. De plus, chaque secteur a élaboré des hypothèses raisonnables en fonction de ses lacunes dans les données pour estimer les montants des dommages et pertes subis.

COVID-19

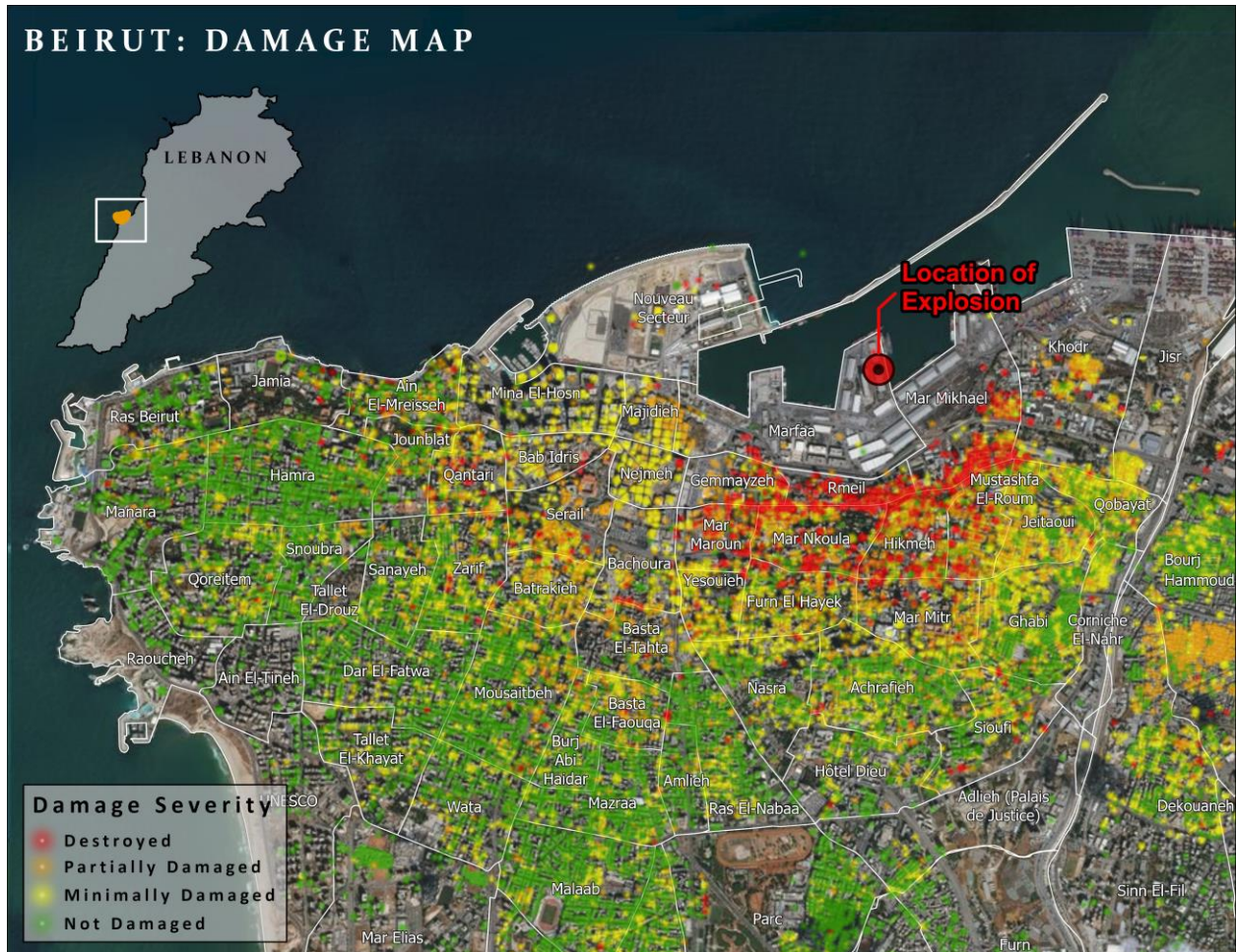
Les mesures gouvernementales visant à empêcher la propagation de la COVID-19 ont empêché la plupart des membres de l'équipe de se rendre sur le lieu de la catastrophe, limité les échanges en présentiel et réduit

¹⁹ Pour les besoins de la présente évaluation, la classification « dans l'immédiat » renvoie aux mois restants de l'année civile 2020 (de septembre à décembre 2020), tandis que le court terme correspond à l'année civile 2021 (de janvier à décembre 2021).

²⁰ Méthodologie de la PDNA : <https://www.gfdrr.org/sites/gfdrr/files/PDNA-Volume-A.pdf>

le nombre de réunions de validation en présentiel. Ces restrictions ont été compensées en s'appuyant sur le personnel déjà en poste à Beyrouth et en utilisant des moyens virtuels de communication.

Figure 2 — Beyrouth : Carte des dommages



II. Les résultats de l'évaluation en bref

Dommages occasionnés par la catastrophe²¹

L'ensemble des dommages causés par l'explosion est de l'ordre de 3,8 à 4,6 milliards de dollars. En ce qui concerne les secteurs sociaux, les plus touchés sont le logement et la culture, qui ont subi des dommages importants représentant respectivement 1,9 à 2,3 milliards de dollars et 1 à 1,2 milliard de dollars. Le tourisme ainsi que le commerce et l'industrie sont parmi les secteurs classés sous « secteurs de la production et la finance » qui ont eu le plus à pâtir des suites de l'explosion, puisque leurs dommages respectifs varient de 170 à 205 millions de dollars et de 105 à 125 millions de dollars. Les dommages infligés aux secteurs des infrastructures concernent essentiellement le secteur du transport et des infrastructures portuaires et ont été chiffrés entre 280 et 345 millions de dollars. Parmi les secteurs transversaux, celui de la gouvernance, dont les dommages représentent entre 65 et 80 millions de dollars, a été le plus touché.

Pertes dues à la catastrophe²²

La RDNA estime par ailleurs les pertes économiques à un montant allant de 2,9 à 3,5 milliards de dollars. Ventilées par secteur, les pertes subies par le secteur du logement sont estimées être les plus élevées de la catégorie, puisqu'elles varient entre 1,0 et 1,2 milliard de dollars, contre 580 et 710 millions de dollars pour le secteur du transport et des infrastructures portuaires et 400 et 490 millions de dollars dans le secteur de la culture. Enfin, on estime que le secteur du commerce et de l'industrie a subi des pertes allant de 285 à 345 millions de dollars, talonné par le secteur du tourisme dont les pertes se situeraient entre 190 et 235 millions de dollars.

Besoins de relèvement et de reconstruction²³

Les besoins de reconstruction et de relèvement du secteur public pour les années civiles 2020 et 2021 représenteraient entre 1,8 et 2,2 milliards de dollars selon les estimations, dont 605 à 760 millions de dollars requis dans l'immédiat (septembre-décembre 2020) et 1,18 à 1,46 milliards de dollars envisagés à court terme (année civile 2021). Quant aux estimations des besoins de relèvement et de reconstruction du secteur du logement, elles se situent entre 220 et 265 millions de dollars. Les autres secteurs sociaux ayant des besoins élevés en matière de relèvement incluent la culture (de 250 à 310 millions de dollars) et la santé (de 65 à 80 millions de dollars). Le tourisme ainsi que le commerce et l'industrie présentent les estimations les plus élevées en termes de besoins de relèvement et de reconstruction de la catégorie regroupant les secteurs de la production et la finance, affichant entre 170 et 210 millions de dollars pour le premier et entre 165 et 205 millions de dollars pour le second. Le transport arrive en tête des secteurs d'infrastructure, avec des besoins de l'ordre de 425 à 520 millions de dollars. Dans le même temps, les besoins de relèvement et de reconstruction du secteur de la gouvernance sont évalués entre 180 et 215 millions de dollars.

²¹ Les chiffres des **dommages** sont estimés en termes de valeur de remplacement des actifs physiques totalement, partiellement ou légèrement endommagés.

²² Les **pertes** sont estimées en tenant compte des flux économiques résultant de l'absence temporaire des actifs endommagés.

²³ **Les besoins de relèvement et de reconstruction** sont divisés en deux grandes catégories : reconstruction des infrastructures et restauration de la prestation de services, chiffrées dans l'immédiat (année civile 2020) et à court terme (année civile 2021). Les besoins et les interventions proposées comportent une composante « **reconstruire en mieux** », qui comprend des actions favorisant une plus grande participation ainsi qu'une transparence et une responsabilité accrues, et garantit la durabilité du processus de relèvement.

Tableau 1. Dommages, pertes et besoins du secteur public par secteur d'activité (en millions de dollars)

| Secteur d'activité | Dommages | | Pertes | | Besoins | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Limite inférieure | Limite supérieure | Limite inférieure | Limite supérieure | Limite inférieure | Limite supérieure |
| Secteurs de la production et la finance | | | | | | |
| Commerce et industrie | 105 | 125 | 285 | 345 | 165 | 205 |
| Tourisme | 170 | 205 | 190 | 235 | 170 | 210 |
| Finance | 10 | 15 | - | - | 35 | 45 |
| Total — Secteurs de la production et la finance | 285 | 345 | 475 | 580 | 370 | 460 |
| Secteurs sociaux | | | | | | |
| Protection sociale et emploi | - | - | - | - | 35 | 40 |
| Logement | 1 875 | 2 290 | 945 | 1 155 | 220 | 265 |
| Éducation | 15 | 20 | 70 | 85 | - | 10 |
| Culture | 1 010 | 1 235 | 400 | 490 | 250 | 310 |
| Santé | 95 | 115 | 200 | 245 | 65 | 80 |
| Total — Secteurs sociaux | 2 995 | 3 660 | 1 615 | 1 975 | 570 | 705 |
| Secteurs des infrastructures | | | | | | |
| Approvisionnement en eau et assainissement | 40 | 45 | - | 5 | 45 | 60 |
| Énergie | 40 | 50 | 55 | 70 | 55 | 70 |
| Transport et infrastructures portuaires | 280 | 345 | 580 | 710 | 425 | 520 |
| Services municipaux | 30 | 35 | 75 | 90 | 40 | 50 |
| Total — Secteurs des infrastructures | 390 | 475 | 710 | 875 | 565 | 700 |
| Secteurs transversaux | | | | | | |
| Gouvernance | 65 | 80 | 65 | 80 | 180 | 215 |
| Environnement | 20 | 25 | - | - | 75 | 100 |
| Durabilité et insertion sociales | - | - | - | - | 25 | 35 |
| Total — Secteurs transversaux | 85 | 105 | 65 | 80 | 280 | 350 |
| Total général | 3 755 | 4 585 | 2 865 | 3 510 | 1 785 | 2 215 |

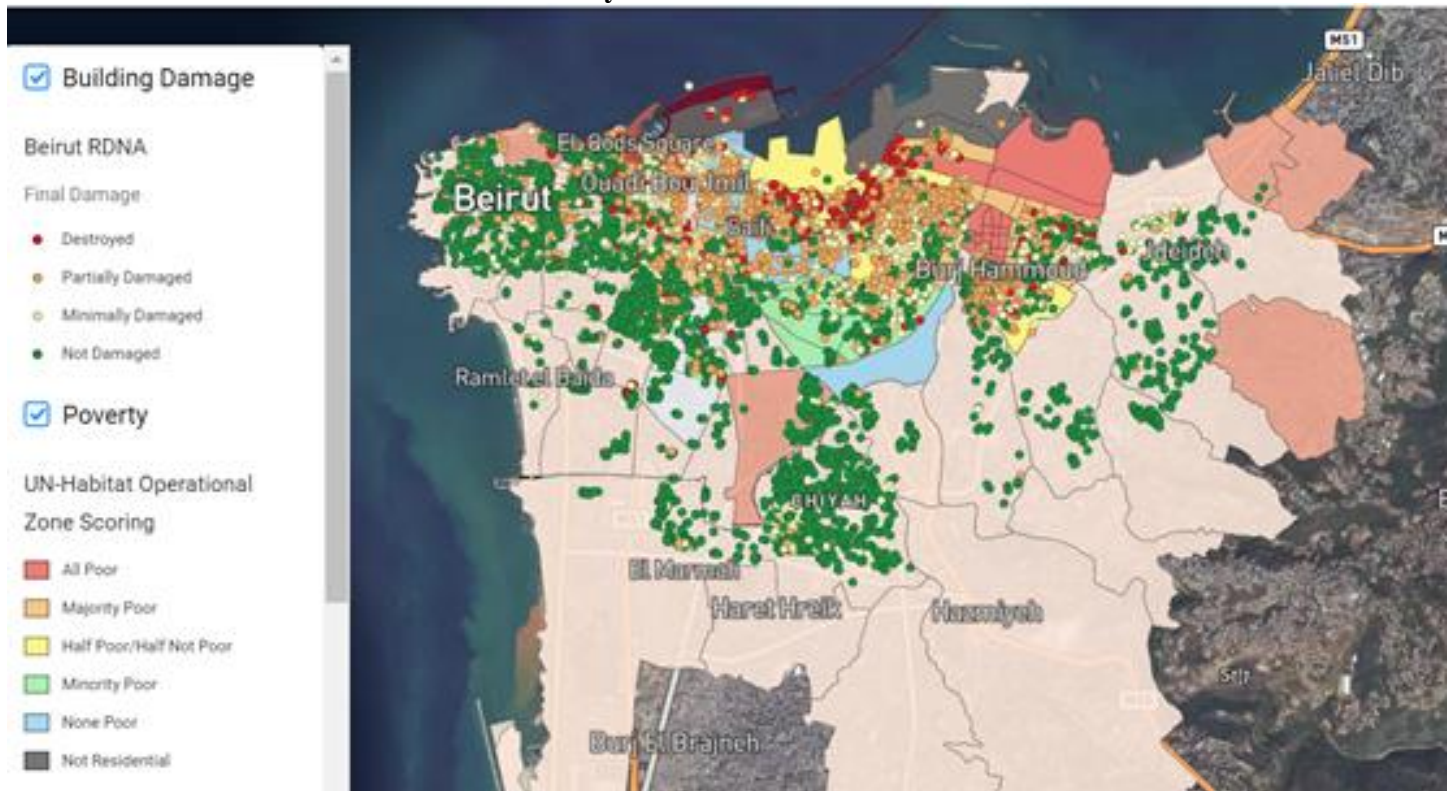
** Le tiret (-) dans le tableau ci-dessus indique que le montant est négligeable.

Tableau 2. Besoins du secteur public par secteur d'activité, classés par ordre de priorité (en millions de dollars)

| Secteur | Besoins totaux | | Dans l'immédiat (Année civile 2020) | | À court terme (Année civile 2021) | |
|--|----------------------|----------------------|--|----------------------|--------------------------------------|----------------------|
| | Limite inférieure | Limite supérieure | Limite inférieure | Limite supérieure | Limite inférieure | Limite supérieure |
| Secteurs de la production et la finance | | | | | | |
| Commerce et industrie | 165 | 205 | 150 | 185 | 15 | 20 |
| Tourisme | 170 | 210 | 75 | 90 | 95 | 120 |
| Finance | 35 | 45 | 15 | 20 | 20 | 25 |
| Total — Secteurs de la production et la finance | 370 | 460 | 240 | 295 | 130 | 165 |
| Secteurs sociaux | | | | | | |
| Protection sociale et emploi | 35 | 40 | 35 | 40 | - | - |
| Logement | 220 | 265 | 30 | 35 | 190 | 230 |
| Éducation | - | 10 | - | 5 | - | 5 |
| Culture | 250 | 310 | 75 | 95 | 175 | 215 |
| Santé | 65 | 80 | 20 | 25 | 45 | 55 |
| Total — secteurs sociaux | 570 | 705 | 160 | 200 | 410 | 505 |
| Secteurs des infrastructures | | | | | | |
| Approvisionnement en eau et assainissement | 45 | 60 | - | 5 | 45 | 55 |
| Énergie | 55 | 70 | 5 | 10 | 50 | 60 |
| Transport et infrastructures portuaires | 425 | 520 | 40 | 50 | 385 | 470 |
| Services municipaux | 40 | 50 | 25 | 30 | 15 | 20 |
| Total — Secteurs des infrastructures | 565 | 700 | 70 | 95 | 495 | 605 |
| Secteurs transversaux | | | | | | |
| Gouvernance | 180 | 215 | 55 | 65 | 125 | 150 |
| Environnement | 75 | 100 | 75 | 95 | - | 5 |
| Durabilité et insertion sociales | 25 | 35 | 5 | 19 | 20 | 25 |
| Total — Secteurs transversaux | 280 | 350 | 135 | 170 | 145 | 180 |
| Total général | 1 785 | 2 215 | 605 | 760 | 1 180 | 1 455 |

** Le tiret (-) dans le tableau ci-dessus indique que le montant est négligeable.

Figure 3. Dommages causés aux secteurs du logement, de l'éducation et de la santé – Grand Beyrouth



Source : Ipsos Risk Analytics/Banque mondiale (août 2020)

III. Évaluation de l'impact macroéconomique

Au-delà de la tragédie humaine, l'explosion a d'énormes répercussions économiques au niveau national, malgré sa concentration géographique. Cette situation est due : i) au regroupement de la population dans Beyrouth et sa banlieue ; ii) à l'importance de l'activité économique dans les zones touchées, notamment en ce qui concerne le commerce, l'immobilier et le tourisme ; et iii) au fait que le port de Beyrouth est le principal point d'entrée et de sortie de la petite économie ouverte du Liban et le lieu de transit de 68 % (moyenne de 2011-2018) de ses échanges extérieurs²⁴.

Les principaux effets de l'explosion à l'échelle de l'économie comprennent : i) les pertes d'activité économique causées par la destruction du capital physique ; ii) les perturbations des échanges commerciaux entraînant une augmentation des coûts de transaction du commerce extérieur ; et iii) la perte de recettes budgétaires due aux deux premiers effets susmentionnés et aux exonérations fiscales introduites par les pouvoirs publics.

Même avant l'explosion, le Liban était confronté à de multiples crises. Alors que le pays était en proie à des manifestations de grande ampleur, qui ont débuté en octobre 2019, l'économie libanaise a plongé dans une crise financière provoquée par l'arrêt soudain des apports de capitaux, qui a précipité les crises du système bancaire, de la dette et de change. Puis, le 7 mars 2020, le gouvernement a annoncé son incapacité à rembourser 1,2 milliard de dollars d'euro-obligations, marquant ainsi le tout premier défaut de paiement de la dette souveraine du Liban. Et le 18 mars 2020, le gouvernement a déclaré un état de mobilisation générale donnant aux autorités un mandat légal pour imposer des mesures spéciales de lutte contre la COVID-19, dont la fermeture des frontières (aéroportuaires, maritimes et terrestres), et des institutions publiques et privées. Il s'ensuit que l'économie était déjà en forte contraction avant l'explosion, et qu'une croissance du PIB réel négative à deux chiffres était prévue pour 2020.

La catastrophe a donc exacerbé l'urgence d'adopter une stratégie de stabilité macro-financière crédible, globale et coordonnée, s'inscrivant dans un cadre macrobudgétaire à moyen terme. Cette stratégie pourrait reposer sur : i) un programme de restructuration de la dette visant la viabilité de la dette à moyen terme ; ii) une restructuration complète du secteur financier pour rétablir la solvabilité du secteur bancaire ; iii) un nouveau cadre de politique monétaire en vue de rétablir la confiance et la stabilité du taux de change et contrôler les prix ; iv) un ajustement budgétaire progressif pour rétablir la confiance dans la politique budgétaire ; v) des réformes visant à renforcer la croissance ; et vi) des mesures de protection sociale.

Un contexte de crise

La crise financière et économique du Liban est le résultat de la faiblesse à long terme de ses fondamentaux. L'économie libanaise de l'après-guerre civile (après 1994) peut être caractérisée comme une économie fortement déficitaire qui dépendait des apports de capitaux à court terme, sous forme de dépôts bancaires, pour financer d'importants déficits doubles (courants et budgétaires) à long terme. Cette situation a créé un cadre macrobudgétaire fragile, sous-tendu par des ratios de solvabilité intenable, ainsi que par d'importants déficits courants et budgétaires persistants, exposant le pays à des risques de refinancement non négligeables. À la fin de 2019, la dette publique brute était supérieure à 170 % du PIB, soit l'un des ratios les plus élevés au monde. Près de 40 % de cette dette est libellée en devises. Le coût de la dette s'élevait à environ 10 % du PIB par an, consommant environ la moitié des recettes intérieures et entraînant un important déficit budgétaire global qui a dépassé 11 % du PIB en 2019. Sur le plan extérieur, un important déficit commercial a entraîné un déficit structurel courant non négligeable, qui a atteint en moyenne près de 20 % du PIB sur la période 2011-2018.

²⁴ Source : Douanes.

L'éclatement du conflit en Syrie a exposé les vulnérabilités économiques du Liban. Depuis 2011, les moteurs traditionnels de l'économie — immobilier, construction, finance et tourisme — ont beaucoup souffert de l'instabilité régionale. Cette situation, associée à d'importantes interruptions de la gouvernance et à l'absence quasi totale de réformes économiques malgré des chocs considérables, a entraîné une croissance du PIB réel invariablement faible, qui s'est établie en moyenne à 1,2 % par an (contre une moyenne de 4-5 % auparavant). L'instabilité régionale a également exacerbé les déséquilibres extérieurs existants, le déficit courant passant d'une moyenne déjà élevée de 16,3 % du PIB avant le conflit (2002-2010) à une moyenne de 20,1 % du PIB pendant la période du conflit (2011-2017). Parallèlement, l'instabilité régionale a réduit les sources d'apports dans les comptes de capital et d'opérations financières du Liban, qui sont essentiels à la stabilité macroéconomique du pays compte tenu de son régime de change fixe²⁵. D'autre part, l'afflux de réfugiés en provenance de Syrie — près d'un million de personnes enregistrées auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), auxquelles s'ajoutent de nombreuses autres non enregistrées — a mis à rude épreuve les infrastructures et les services publics du Liban. Ces vulnérabilités se sont accentuées et ont entraîné une croissance économique faible, des risques macro-financiers élevés et une augmentation du chômage et de la pauvreté.

Évaluation macroéconomique

Le présent rapport préliminaire fournit une évaluation macroéconomique de la catastrophe reposant sur les évaluations sectorielles des dommages et des pertes²⁶. Un rapport macroéconomique détaillé qui comportera une analyse plus approfondie de la situation macroéconomique au sens large et de la pauvreté sera publié prochainement²⁷. Les estimations sectorielles des dommages présentées dans la RDNA font état des pertes absolues du stock de capital dans chaque secteur de l'économie. Ce choc sur le stock de capital est ensuite introduit dans un modèle informatisé d'équilibre général (CGE), qui permet d'estimer l'impact sur la croissance du PIB réel. Nous réalisons également une analyse de scénarios pour évaluer l'impact supplémentaire des perturbations potentielles des échanges commerciaux causées par les dommages infligés au port de Beyrouth. Les résultats de cette évaluation rapide font état des incidences suivantes sur l'économie dans le court et le moyen terme :

Incidences à court terme :

On estime que la catastrophe provoquera : i) une baisse de la croissance du PIB réel pouvant atteindre 0,4 et 0,6 point de pourcentage en 2020 et 2021, respectivement, en raison des pertes subies par le stock de capital physique ; et potentiellement, ii) des restrictions des importations qui pourraient soustraire 0,4 et 1,3 point de pourcentage supplémentaire à la croissance en 2020 et 2021, respectivement. Ces incidences vont au-delà des contractions à deux chiffres de la croissance du PIB réel résultant de la crise économique et financière préexistante et des effets de la COVID-19 ; au demeurant, la deuxième incidence dépend spécifiquement de l'ampleur des restrictions des importations dues à l'explosion, qui restent incertaines. L'explosion devrait entraîner de nouvelles pertes de production en raison de l'arrêt de l'activité économique

²⁵ Au cours de la période précédant le conflit (2002-2010), les principaux apports provenaient des investissements directs étrangers (IDE) nets et d'autres investissements nets (prêts, devises et dépôts), qui représentaient en moyenne 9,8 et 17 % du PIB respectivement. La période de conflit (2011-2017) a connu une forte baisse des IDE et autres investissements nets, qui se sont élevés en moyenne à 3,4 et 13,8 % du PIB respectivement.

²⁶ Il fait fond sur le document de la Banque mondiale (2020) intitulé *A Disaster Event in Beirut, A Preliminary Assessment* publié le 9 août.

²⁷ Le *Lebanon Economic Monitor* (LEM) est la principale publication de la Banque mondiale sur l'économie libanaise. Il fournit des informations sur l'évolution et les politiques économiques du pays, notamment des projections macroéconomiques actualisées, et examine l'incidence de la pauvreté. Son prochain numéro fournira une évaluation du contexte économique élargi, qui tiendra nécessairement compte de la crise financière et économique actuelle ainsi que des effets de la COVID-19. Il comprendra également une section spéciale sur les réformes devant être menées par le pays pour faire face aux multiples crises auxquelles il est confronté.

à la suite des dommages matériels subis par le principal port du pays et les importants centres commerciaux de Beyrouth.

L'incidence de la pauvreté devrait augmenter en raison de : i) la perte directe des moyens d'existence ; ii) la baisse de la production globale ; iii) la hausse des taux d'inflation ; iv) la dégradation des biens et services essentiels sur les plans qualitatif et quantitatif ; et v) la détérioration des indicateurs sociaux (en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation). Avant la catastrophe, les estimations des taux de pauvreté générale et de misère étaient respectivement de 45 et 22 %²⁸.

Les éventuelles restrictions des importations entraîneront l'augmentation des coûts de transaction du commerce extérieur et donc du coût des importations et de l'inflation intérieure, appauvrissant ainsi encore davantage les Libanais déjà accablés par des taux d'inflation très élevés, une faillite souveraine et une crise économique.

En cas de restriction des importations, l'amélioration forcée de la balance commerciale découlera des possibilités réduites d'échange de biens avec le monde extérieur. Bien que cette réduction concerne aussi bien les importations que les exportations, la catastrophe devrait principalement entraîner la baisse des importations de marchandises (en termes absolus), car elles représentent en moyenne 4,5 fois la valeur des exportations de marchandises. Parallèlement, on s'attend à un accroissement des envois de fonds de la diaspora libanaise, selon un comportement bien documenté et maintes fois observé dans les pays dotés de grandes diasporas, qui manifestent ainsi leur soutien à leur pays d'origine en cas de catastrophe²⁹. Un déficit courant réduit grâce à l'amélioration de la balance commerciale associée à l'augmentation des envois de fonds de l'étranger pourrait temporairement atténuer les pressions sur la balance des paiements.

Une importante perte de recettes publiques, entraînée par la baisse des recettes de la TVA et des taxes et redevances douanières, est également anticipée.

Incidences à moyen terme :

Pour mieux se reconstruire, le Liban devra donner la priorité à la mise en place de meilleures institutions, d'une bonne gouvernance et d'un meilleur environnement économique, parallèlement à la reconstruction physique. Cependant, compte tenu de l'insolvabilité du Liban (état souverain, système bancaire) et de son manque de réserves de change, l'aide internationale et l'investissement privé seront essentiels pour assurer un relèvement et une reconstruction solides. L'ampleur et la rapidité de la mobilisation de l'aide et des investissements dépendront de la capacité des autorités et du Parlement à entreprendre promptement les réaménagements budgétaires, financiers et sociaux ainsi que les réformes de la gouvernance qui s'imposent. En l'absence de réformes, le relèvement et la reconstruction resteront fragiles et la situation sociale et économique continuera de se détériorer.

²⁸ Compte tenu de l'inégalité des sexes au sein de l'économie libanaise, une analyse de l'impact macroéconomique selon le sexe devra être réalisée.

²⁹ Ce comportement devrait être renforcé par un changement de politique de la Banque centrale à la suite de la catastrophe, autorisant le décaissement en dollars des montants en devises envoyés au Liban via des institutions financières non bancaires (sociétés de transferts d'argent). Juste avant la catastrophe, la Banque du Liban avait émis une circulaire stipulant que ces transferts devaient être décaissés en livres libanaises après leur conversion à un taux de change inférieur au marché, imposant ainsi une taxe importante sur les envois de fonds. Ceux-ci représentaient 6 % du PIB en 2019.

Tableau 3. Estimations provisoires³⁰ d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques réalisées avant l'explosion au port de Beyrouth, et par conséquent n'en tenant pas compte

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|--|--------|--------|--------|--------|---------|---------|
| | Act. | Act. | Act. | Act. | Est. | Proj. | |
| Real sector | (annual percentage change, unless otherwise specified) | | | | | | |
| Real GDP | 0.2 | 1.5 | 0.9 | -1.9 | -6.0 | -18.6 | -12.1 |
| Real GDP per Capita ¹ | -3.9 | -1.2 | -0.6 | -2.5 | -6.5 | -19.0 | -12.5 |
| Money and prices | | | | | | | |
| CPI Inflation (p.a) | -3.7 | -0.8 | 4.5 | 6.1 | 2.9 | 90.0 | 64.0 |
| Money ² | 5.1 | 7.3 | 4.2 | 3.0 | -6.7 | 150.0 | 75.0 |
| Central Government Finance | (percent of GDP, unless otherwise specified) | | | | | | |
| Revenue (including grants) | 19.2 | 19.4 | 21.9 | 21.0 | 20.8 | 10.7 | 12.7 |
| o/w. tax revenues | 13.7 | 13.7 | 15.5 | 15.4 | 15.6 | 7.6 | 8.6 |
| Total expenditure and net lending | 26.9 | 28.6 | 28.6 | 32.0 | 31.4 | 20.9 | 22.2 |
| Current | 25.5 | 27.3 | 27.1 | 30.3 | 30.1 | 19.7 | 20.7 |
| o/w Interest Payment | 8.9 | 9.3 | 9.4 | 9.8 | 10.1 | 6.5 | 5.3 |
| Capital & Net Lending (excluding foreign financed) | 1.4 | 1.4 | 1.5 | 1.7 | 1.3 | 1.2 | 1.5 |
| Overall balance (deficit (-)) | -7.7 | -9.3 | -6.7 | -11.0 | -10.6 | -10.2 | -9.5 |
| Primary Balance (deficit (-)) | 1.2 | 0.0 | 2.7 | -1.2 | -0.5 | -3.7 | -4.2 |
| External sector | (percent of GDP, unless otherwise specified) | | | | | | |
| Current Account Balance | -17.0 | -20.5 | -22.9 | -24.4 | -22.4 | -8.1 | -0.3 |
| Trade Balance | -22.9 | -23.6 | -24.7 | -24.8 | -25.5 | -16.2 | -9.8 |
| Net private current transfers: | 6.8 | 4.8 | 2.3 | 2.5 | 5.6 | 6.1 | 7.6 |
| Net Remittances | 7.2 | 6.6 | 5.2 | 4.2 | 6.1 | 11.3 | 13.9 |
| Net Income receipts | -0.9 | -1.7 | -0.5 | -2.1 | -2.5 | 2.0 | 2.0 |
| Capital Accounts | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Gross Reserves (months of imports GNFS) ^{3,4} | 13.8 | 15.2 | 15.6 | 14.3 | 14.2 | 19.3 | 15.8 |
| Total Public Debt | | | | | | | |
| Total Debt Stock (in million US\$) ⁵ | 70,325 | 74,900 | 79,530 | 85,139 | 88,900 | 51,244 | 42,863 |
| Debt-to-GDP ratio (percent) | 140.8 | 146.3 | 149.7 | 154.9 | 172.4 | 171.3 | 176.6 |
| Memorandum Items: | | | | | | | |
| Nominal GDP (in billion LBP) | 75,284 | 77,192 | 80,110 | 82,854 | 80,141 | 123,968 | 178,707 |
| Average Exchange Rate (LBP/US\$) ⁶ | 1,508 | 1,508 | 1,508 | 1,508 | 1,554 | 4,144 | 7,364 |
| GDP (in million US\$) | 49,939 | 51,205 | 53,141 | 54,961 | 51,571 | 29,915 | 24,268 |

Source: Government data, and World Bank staff estimates and projections.

¹ Population figures, which include Syrian refugees registered with the UNHCR, are taken from the United Nations Population Division

² Prior to 2020 we use M3, including non-resident deposits; 2020 and after, we use M0 (currency in circulation)

³ Gross Reserves (months of imports GNFS) = (Imports of Goods & Services / Gross Res. excl. Gold)*12

⁴ Total Imports using the BOP data from the Quarterly Bulletin of BDL

⁵ An assumption of a 25% cut in facevalue of outstanding Eurobonds was made.

⁶ Prior to 2019 we use the official exchange rate; 2019 onward we use WB staff estimates.

³⁰ Les prévisions pour les années civiles 2020 et 2021 sont basées sur un scénario pessimiste d'absence de réforme des politiques publiques et d'insuffisance des investissements pour le relèvement et la reconstruction.

IV. Résumé des rapports sectoriels

Secteurs sociaux

Logement

Domages – 1,9 à 2,3 milliards de dollars

Pertes – 1,0 à 1,2 milliard de dollars

On estime que l'explosion a causé des dommages de l'ordre de 1,9 à 2,3 milliards de dollars au secteur du logement et ont porté préjudice à près de 351 000 Beyrouthins³¹. Sur les 171 887 logements évalués, 8 % ont été jugés complètement détruits, 15 % partiellement endommagés et 28 % légèrement endommagés. Environ 49 % du stock total évalué n'ont pas été endommagés. De toutes les catégories de biens, les logements pour personnes à faible revenu³² ont été les plus touchés, 64 % d'entre eux ayant subi des dommages. Cela représente au moins 22 000 unités résidentielles pour personnes à faible revenu. Les pertes accusées par le secteur du logement sont estimées entre 1,0 et 1,2 milliard de dollars, ce qui reflète en particulier la forte proportion de locataires dans la population de Beyrouth et les coûts de location élevés.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — 220 à 265 millions de dollars

La satisfaction des besoins de location temporaire et de réparation avant l'hiver des bâtiments résidentiels pour les ménages vulnérables, à faible revenu et à revenu intermédiaire³³ est estimée entre 30,0 et 35,0 millions de dollars pour l'année civile 2020. Les besoins à court terme (année civile 2021) sont estimés entre 190,0 et 230,0 millions de dollars. Dans l'immédiat, la priorité devrait être donnée à : i) la réparation des logements légèrement ou partiellement endommagés pour les ménages à faible revenu ; ii) la fourniture d'un abri pour les personnes démunies et les plus vulnérables, y compris les réfugiés et les travailleurs migrants ; et iii) l'élaboration d'une stratégie globale de restauration des logements urbains, comprenant des dispositions en matière d'organisation et de mise en œuvre ainsi que des programmes d'assistance.

À court terme, la priorité devrait être donnée : i) à la stabilisation des bâtiments résidentiels risquant de s'effondrer (en particulier les logements classés au patrimoine) ; ii) au suivi de la chaîne de valeur du logement et les indicateurs clés ; iii) à la réparation, la reconstruction et la stabilisation des biens historiques ; iv) à la mise en place de systèmes de soutien pour faciliter la réparation et la reconstruction à plus long terme ; et v) à l'examen des principaux obstacles réglementaires tels que les permis de construire.

La mise en œuvre de la stratégie de relèvement et de reconstruction au niveau de la ville et des quartiers nécessitera un soutien technique et financier, et un renforcement des capacités, en plus du renforcement d'un cadre réglementaire favorable tant pour les propriétaires immobiliers que pour les entrepreneurs, y compris par exemple les permis de reconstruction délivrés par les agences gouvernementales. Cette stratégie devrait définir l'approche organisationnelle, notamment les rôles de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales ; présenter le plan de financement ; identifier les bénéficiaires cibles ; et proposer un calendrier des interventions afin d'assurer une mise en œuvre transparente et efficace de la restauration des logements.

L'élaboration de cette stratégie doit tenir compte de toutes les personnes touchées, qu'elles soient propriétaires ou locataires ou soumises à des régimes fonciers formels ou informels, en vue d'envisager une

³¹ Cette estimation suppose qu'un ménage moyen compte 4 personnes. Elle repose sur une estimation de l'OIT selon laquelle un ménage est constitué de 3,4 personnes, ajustée pour inclure les ménages de réfugiés, qui sont généralement de plus grande taille (environ 6 personnes).

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_732567.pdf

³² Typologies des immeubles collectifs pour personnes à faible revenu et d'habitations unifamiliales pour personnes à faible revenu.

³³ Le pays connaît une énorme augmentation de la pauvreté (de 28 à 55 %) et de l'extrême pauvreté (de 8 à 23 %) en 2019-2020, ainsi qu'un recul de la classe moyenne, qui passe de 57 à 40 % (2019-2020). L'assurance des biens a un taux de pénétration extrêmement faible à tous les niveaux de revenu, et n'aura donc pas une grande incidence sur la reconstruction.

gamme d'options et d'objectifs appropriés dans l'établissement des priorités du relèvement. Ces priorités devraient être ventilées au niveau du quartier et être compatibles avec la reprise économique urbaine globale. Le programme de réformes du Liban devrait être conforme aux exigences institutionnelles et réglementaires définies dans la stratégie de reconstruction.

Santé

Domages : 95 à 115 millions de dollars

Pertes : 200 à 245 millions de dollars

L'explosion à Beyrouth a causé des dommages considérables au secteur de la santé, estimés entre 95 et 115 millions de dollars. Environ 36 % des établissements de santé (292 sur 813) ont été touchés, dont des hôpitaux publics et privés, des centres de soins de santé primaire et des dispensaires, des cliniques privées, des pharmacies et des laboratoires et centres de radiologie indépendants. Les dommages subis par les bâtiments hospitaliers sont estimés entre 75 et 90 millions de dollars.

Outre les dommages physiques causés aux infrastructures et équipements de santé, le secteur de la santé a subi de lourdes pertes en raison de la forte augmentation de l'utilisation des services de santé après l'explosion, de l'épuisement des fournitures médicales (en particulier des équipements de protection individuelle [EPI] qui manquaient déjà énormément) et des pertes économiques indirectes dues à la baisse des revenus des établissements médicaux. Les pertes tiennent également compte de la vulnérabilité exacerbée par la pandémie de COVID-19 en incorporant l'augmentation projetée du nombre de nouveaux cas dans les semaines suivant l'explosion. Les pertes totales subies par le secteur de la santé sont estimées entre 200 et 245 millions de dollars. Le nombre d'années de vie perdues et le nombre d'années de vie corrigées du facteur invalidité associés l'explosion dépassent le cadre de la présente évaluation. Des études complémentaires pourront être nécessaires pour évaluer l'impact de l'explosion sur le capital humain.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — 65 à 80 millions de dollars

Le relèvement au cours des années civiles 2020 et 2021 devrait se concentrer sur la continuité de services de santé de qualité, accessibles et abordables. Dans l'immédiat, la priorité doit être donnée à : i) la réhabilitation des établissements de santé légèrement et modérément endommagés, y compris les centres de soins de santé primaire et les installations publiques clés telles que l'hôpital public de Karantina et l'entrepôt central de médicaments ; ii) la reconstitution des stocks de fournitures médicales épuisées et l'achat de produits essentiels, en particulier pour la riposte à la COVID-19 ; et iii) l'accès à des services de santé mentale et à un soutien psychosocial pour toutes les communautés touchées et à des services de soins de santé primaire et secondaire essentiels pour les personnes non assurées.

À court terme, le relèvement devrait se concentrer sur la continuité de la prestation des services de santé et sur le financement des services de santé essentiels, y compris un accent particulier sur les services de santé reproductive (maternité, soins infantiles). Ces mesures, ainsi que les réformes associées, comprennent : i) l'établissement d'un approvisionnement durable de fournitures, de vaccins et de produits de vaccination, ainsi que de médicaments ; ii) la reconstruction des établissements publics de santé les plus endommagés ; iii) l'élaboration d'un modèle de prestation de services pour garantir l'accès des groupes non assurés et à faible revenu aux services de santé primaire et secondaire ainsi que la couverture associée ; iv) le règlement des arriérés des hôpitaux publics et l'injection de ressources pour augmenter leurs liquidités et maintenir leurs opérations, y compris le personnel médical ; v) la collaboration avec le secteur privé et la mise en place d'un système de couverture hospitalière comprenant des mécanismes d'identification des personnes non assurées, la révision de la structure de tarification et de remboursement et l'établissement de mesures d'atténuation du financement et du suivi ; et vi) l'intégration de la technologie numérique dans la prestation

de services, en particulier pour soutenir la riposte à la COVID-19. Les besoins du secteur public sont estimés entre 45 et 55 millions de dollars pour l'année civile 2021.

Éducation

Dommages : entre 15,0 et 20,0 millions de dollars

Pertes : entre 70,0 et 85,0 millions de dollars

Les données de télédétection ont permis d'évaluer les dommages causés à 241 établissements scolaires dans un rayon de 5 km autour du site de l'explosion à Beyrouth et dans le Mont Liban³⁴ (comprenant des écoles, des établissements de développement de la petite enfance, des universités et des bureaux administratifs de l'éducation). Les pertes sont considérables, car les étudiants devraient selon toute vraisemblance être plus nombreux à se détourner de l'école privée au profit de l'école publique, et le nombre d'étudiants qui abandonnent leurs études est appelé à augmenter. Selon les estimations du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), plus de 170 000 étudiants au niveau national devraient passer progressivement des écoles privées aux écoles publiques. Selon les estimations, quelque 30 000 étudiants (soit 40 % des élèves inscrits dans les écoles privées à Beyrouth et dans le Mont Liban) devraient renoncer à suivre les cours dans des écoles privées, ce qui entraînera des pertes non négligeables de recettes et une augmentation du nombre d'étudiants admis dans les écoles publiques. En outre, 10 établissements ayant été entièrement détruits, les étudiants devront être transférés dans des bâtiments loués. Cela contribuera à accroître la pression qui s'exerce sur un système dont la capacité d'absorption est déjà faible.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — 10 millions de dollars

Le plus important pour le système éducatif est de rouvrir les écoles sans retard pour la nouvelle année scolaire à tous les niveaux. À cet effet, il sera particulièrement urgent de reconstruire et remettre en état les écoles et établissements d'enseignement endommagés. Les priorités dans l'immédiat sont notamment les suivantes : i) coordination des efforts de reconstruction, de remise en état et de relèvement ; ii) intégration du bien-être psychosocial dans les programmes scolaires et au-delà, y compris la formation des enseignants et l'orientation des cas graves ; et iii) soutien aux institutions et/ou aux familles avec enfants touchés par l'explosion au port de Beyrouth dans le domaine de l'enseignement à distance.

À court terme, les priorités visent à i) adapter aux conditions locales le plan de retour à l'école ; ii) aborder la question des écoles affichant des résultats médiocres, dont certaines se trouvent sur le site de l'explosion, et leur apporter une aide ; iii) améliorer la qualité de l'enseignement, particulièrement à distance ; iv) réglementer le secteur privé en vue de fournir des services de qualité ; et v) améliorer l'utilité et l'efficacité de l'enseignement supérieur. Ce sont là des défis de taille, en particulier pour les écoles publiques, car avant l'explosion, la construction d'écoles, l'agrandissement et la remise en état des écoles existantes et la mise à disposition de mobilier et d'équipements scolaires, ainsi que l'amélioration de l'enseignement étaient déjà une nécessité.

Compte tenu du temps qui sera peut-être nécessaire pour relever les infrastructures physiques, certaines écoles devront miser sur d'autres formes d'enseignement, dont l'enseignement à distance. Il y a donc lieu dans l'immédiat de former les enseignants à l'enseignement à distance de qualité et au soutien psychosocial. Les systèmes éducatifs publics et privés devront veiller à ce que des mesures appropriées soient prises en matière de santé et de sécurité en raison de la pandémie de COVID-19, être équipés du matériel d'enseignement à distance approprié pour atteindre les enfants les plus vulnérables, et aider les communautés à se remettre sur les plans physique, psychologique et financier des effets de l'explosion. En outre, cette crise offre des possibilités d'entreprendre des réformes indispensables et de « reconstruire en mieux » qui permettraient d'améliorer l'enseignement dans toutes les écoles, aussi bien privées que

³⁴ Sur les 241 installations cartographiées, 201 étaient situées à Beyrouth et 40 dans le Mont Liban.

publiques, et d'assurer l'accès aux enfants les plus vulnérables, y compris les enfants de réfugiés. Par exemple, le MEES doit rassembler les différents acteurs et mettre en place une plateforme (p. ex. un forum sur l'éducation) qui utilisera les données tirées d'études récentes menées dans le secteur en vue de l'élaboration d'un plan de réforme à cinq ans dans le cadre de consultations.

Culture

Dommages : entre 1,0 et 1,2 milliard de dollars

Pertes : entre 400,0 et 490,0 millions de dollars

L'explosion a eu des conséquences sur les quartiers les plus anciens de Beyrouth où se trouve un très grand nombre de biens patrimoniaux et d'industries culturelles et créatives (ICC). Deux cent quarante biens ayant une résonance dans l'histoire religieuse sur 381 situés dans les zones ayant fait l'objet d'une évaluation ont été touchés, de même que 11 monuments nationaux sur 25, neuf théâtres et cinémas sur 16, six musées sur huit, 24 bibliothèques et services d'archives sur 25, 652 bâtiments classés (publics et privés) sur 755, sans compter les demeures historiques. Outre les dommages causés au patrimoine culturel matériel, le secteur a aussi subi des pertes considérables dans les domaines de la production culturelle et du patrimoine immatériel, avec des répercussions sur les moyens de subsistance en découlant, et on risque d'assister à l'exode définitif des personnes concernées. L'explosion a endommagé 713 entreprises des ICC sur 850 dans les zones touchées et 64 galeries et espaces culturels sur 88. Chaque entreprise de ce secteur, chaque galerie et chaque espace culturel fournissaient en moyenne cinq emplois à temps plein, en majeure partie aux jeunes.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — entre 250,0 et 310,0 millions de dollars

Ces chiffres représentent les besoins immédiats et à court terme pour le cycle 2020-2021 en ce qui concerne les actifs et biens publics. On estime que l'ensemble des besoins est environ quatre à cinq fois supérieur à ce montant, sur la base des données et de l'évaluation initiales. Des évaluations détaillées devront être effectuées dans les prochains mois. Il est nécessaire d'assurer la transparence et la supervision des décisions relatives à la planification, la remise en état ou la destruction des biens endommagés et de mettre en place un mécanisme permettant d'éviter les spéculations. Dans l'immédiat, les priorités sont notamment : i) la mise en œuvre des mesures d'étayage, d'étalement et de protection ; ii) l'application de mesures juridiques adéquates pour empêcher les démolitions ; et iii) l'appui aux activités culturelles et aux entreprises des ICC. Il est prévu à court terme de mettre en œuvre et de faire appliquer les suggestions ci-dessus.

De plus, les priorités à court terme visent à : i) mettre en place des mesures de gestion d'urgence, dresser des inventaires et adopter des mesures de conservation immédiates pour éviter les pertes ; et ii) réparer et remettre en état les biens dans la mesure du possible pour qu'ils retrouvent leur fonction d'origine. Selon la nature des biens, ces mesures peuvent être soutenues par le public, au travers de financements directs ou par des mesures d'incitation.

Protection sociale et emploi

La catastrophe du port de Beyrouth constitue un choc majeur pour le pays, qui était déjà frappé de plein fouet par une crise économique et sociale et une crise de santé publique. Certes, la situation actuelle pourrait remettre en cause les acquis obtenus de haute lutte en matière d'investissement dans le capital humain dans une perspective plus large, mais il n'en reste pas moins qu'on ne peut exclure des répercussions sur la pauvreté et l'inégalité. Par conséquent, ces répercussions devront être analysées de manière plus approfondie. Du point de vue de la protection sociale et de l'emploi, les effets indirects de la catastrophe creusent les écarts dans les besoins non satisfaits. Avant la crise, les ménages pauvres touchés par cette catastrophe avaient dû adapter leurs dépenses et leurs modes de consommation pour donner la priorité à

leurs besoins les plus urgents et nouveaux. Cela a pu conduire à l'utilisation de stratégies d'adaptation négatives, retardant ainsi les dépenses nécessaires pour satisfaire les besoins en matière d'éducation, de nutrition et de soins de santé.

Besoins en matière de relèvement — entre 35,0 et 40,0 millions de dollars

En l'absence d'un programme national de transferts sociaux ou d'une stratégie nationale de protection sociale, la catastrophe souligne la nécessité de fournir un ensemble complémentaire de services, y compris une aide et des mesures d'intervention immédiates d'urgence dans le cadre d'un filet de sécurité sociale destinées aux ménages les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus touchés. Les ménages touchés dans la zone de la catastrophe du port de Beyrouth ont besoin d'une aide humanitaire immédiate dans les domaines suivants : hébergement, moyens d'assistance, sécurité alimentaire, approvisionnement en eau et assainissement, et protection.

De ce fait, les priorités immédiates sont : i) la mise en place d'un filet de sécurité sociale destiné à protéger les ménages vulnérables des conséquences à plus long terme ; ii) la mise en évidence des liens et de la complémentarité dans l'aide apportée aux familles dans le cadre de différentes mesures d'intervention et la coordination avec les parties prenantes ; et iii) la normalisation et l'harmonisation des instruments de soutien, principalement des interventions en espèces visant les ménages touchés.

Les priorités à court terme visent à : i) intensifier les investissements dans le régime d'assistance sociale et dans le filet de sécurité sociale pour accroître le nombre de bénéficiaires, envoyer un plus grand nombre de patients vers les services compétents, élargir la portée des mécanismes de règlement des réclamations, et donner une nouvelle dimension aux systèmes de ciblage ; et ii) collaborer avec les parties prenantes compétentes pour faire progresser les réformes qui s'attaquent en priorité aux problèmes structurels du cadre de protection sociale existant (assurance sociale, pensions, amélioration de la qualité des services de base et de l'accès à ces services, politiques du marché du travail, etc.). On estime entre 35,0 et 40,0 millions de dollars le montant nécessaire pour effectuer dans l'immédiat et à grande échelle des transferts sociaux afin de répondre aux besoins fondamentaux des 90 000 personnes concernées, de créer des emplois de courte durée et de ralentir l'aggravation des facteurs de vulnérabilité socioéconomique entre les différents groupes de population, comme les journaliers, les femmes et les jeunes impactés par l'explosion, au cours du reste de l'année civile 2020.

Le relèvement à plus long terme nécessite l'achèvement de la stratégie nationale d'action pour la protection sociale qui était en cours d'élaboration, ainsi qu'une mise en œuvre coordonnée du plan d'action figurant dans la stratégie à l'aide de mécanismes institutionnels clairs. En outre, les plans de relèvement devraient s'attaquer en priorité aux obstacles importants d'ordre structurel rencontrés dans divers domaines de la protection sociale (assurance sociale, pensions, amélioration de la qualité des services de base et de l'accès à ces services, politiques du marché du travail, etc.) en promouvant les réformes nécessaires. Compte tenu de l'urgence de réagir à la crise et de contribuer à la décélération de la pauvreté, il est essentiel d'entreprendre des réformes dans les domaines mentionnés ci-dessus afin de créer une marge de manœuvre budgétaire pour accroître le nombre de bénéficiaires.

Secteur des infrastructures

Transport et infrastructures portuaires

Dommages : entre 280,0 millions et 345,0 millions de dollars

Pertes : entre 580,0 et 710,0 millions de dollars

L'explosion a causé la mort de nombreuses personnes et fait de nombreux blessés dans le port de Beyrouth. Sept navires ont sombré et le terminal utilisé pour les marchandises diverses a été gravement endommagé. Sont concernés : i) le silo à grain de 120 000 tonnes qui contenait 15 000 tonnes de céréales au moment de l'explosion ; ii) 200 mètres de quais ; iii) le front de mer, y compris les chenaux de navigation et les postes à quai ; iv) plusieurs bâtiments, dont le bâtiment des Douanes et celui du ministère de l'Agriculture, réduisant la capacité de ces administrations de procéder à des échantillonnages et à des inspections ; v) des entrepôts d'une superficie totale d'environ 157 000 mètres carrés ; vi) du matériel de manutention de cargaisons ; vii) 373 conteneurs pleins en cours d'inspection et dont le contenu devait être mis aux enchères ; et viii) des installations phytosanitaires. Les silos servaient à entreposer les réserves de céréales et leur destruction a entraîné une augmentation des risques liés à la sécurité alimentaire. Ces risques, qui s'étaient intensifiés au cours des derniers mois, étaient déjà importants au vu des crises économiques et financières interminables. Le terminal utilisé pour les marchandises diverses a été gravement endommagé ; en revanche, le terminal à conteneurs n'a été qu'à peine touché. Il est déjà de nouveau opérationnel et a pu accueillir deux navires une semaine seulement après l'incident.

Bien que des évaluations approfondies soient menées actuellement par le Beirut Container Terminal Consortium (BCTC), des inspections visuelles du matériel entreposé dans le terminal à conteneurs ont révélé que : i) les équipements n'avaient pas été gravement endommagés ; ii) le bâtiment administratif et le matériel informatique avaient été endommagés ; iii) l'entrepôt de maintenance de 140 mètres x 40 mètres et le stock de pièces détachées avaient été endommagés ; iv) 10 à 15 % des conteneurs vides avaient été endommagés (860 conteneurs sur 7000) ; et v) 3 conteneurs pleins sur 7000 répertoriés à ce jour avaient été endommagés, bien que l'inspection soit toujours en cours. En ce qui concerne, le transport terrestre, l'explosion a endommagé : i) 40 autobus sur les 50 exploités par l'Autorité des chemins de fer et des transports publics (RPTA) ; ii) 16 000 mètres carrés d'entrepôts et de hangars de la RPTA, empêchant l'accès des autobus au carburant et aux pièces détachées ; iii) 430 véhicules publics et privés à l'intérieur et à l'extérieur du port ; et iv) 1,5 kilomètre (km) de routes. Au total, les dommages préliminaires subis par les transports terrestre et maritime, ainsi que les dommages matériels subis par les infrastructures visant à assurer la sécurité alimentaire, se situent entre 280,0 et 345,0 millions de dollars.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — entre 425,0 et 520,0 millions de dollars

Il faut trouver un juste équilibre entre les travaux d'urgence nécessaires pour les importations vitales du Liban et la possibilité qu'offre cette crise pour « reconstruire en mieux » le système portuaire libanais. Cet événement malheureux met encore plus l'accent sur l'effondrement institutionnel global des opérations du port de Beyrouth et est un rappel à la réalité de la nécessité d'un changement en profondeur, commençant par la mise en œuvre de toute urgence de réformes structurelles de longue date dans le secteur portuaire. La phase de reconstruction doit privilégier la mise en place d'un secteur portuaire moderne, efficient et transparent qui puisse jouer un rôle moteur dans la croissance économique dont le pays a besoin et dans la création de nouvelles possibilités pour tous les Libanais.

Dans la phase d'urgence immédiate, le Programme alimentaire mondial (PAM) a déjà mis en place un pont aérien pour transporter des unités mobiles de stockage et d'autres équipements comme solution temporaire pour les silos à grain détruits. Les mesures dites « sans regret » qui devraient être prises en priorité dans l'immédiat sont notamment les suivantes : i) déblaiement du site et élimination sûre des décombres, et dragage des chenaux de navigation et des postes à quai ; ii) réorganisation temporaire de la manutention des marchandises diverses, des marchandises en vrac et des céréales dans le terminal à conteneurs et le port de Tripoli afin de garantir la sécurité alimentaire ; et iii) mise en place de solutions de stockage temporaires, ainsi que mise à disposition de bureaux et laboratoires d'essai temporaires pour permettre aux Douanes et au ministère de l'Agriculture de reprendre les opérations portuaires et d'assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement. Le port de Tripoli et le port de Saïda pourraient être mobilisés et équipés pour accepter le déroutement du trafic et la manutention des marchandises en vrac.

Les priorités à court terme visent à : i) construire une infrastructure minimale dans le port de Tripoli et à Beyrouth pour assurer la manutention des céréales importées ; ii) remettre en état des bâtiments et des laboratoires d'essai ; et iii) préparer la reconstruction physique et l'optimisation à long terme du système portuaire. Selon les estimations préliminaires, les besoins dans l'immédiat se situent entre 40,0 et 50,0 millions de dollars et les besoins à court terme s'échelonnent entre 385,0 et 470,0 millions.

Tout appui aux efforts de reconstruction et d'aménagement du port à moyen et long terme devrait être précédé d'un ensemble de réformes adoptées à court terme. Ces réformes consistent notamment à : i) mettre en œuvre les réformes structurelles dans le secteur portuaire, les douanes et la facilitation du commerce dans le cadre d'une législation sectorielle fondée sur les principes régissant les ports propriétaires, en ouvrant les opérations au secteur privé tout en garantissant la pleine transparence de la gestion financière et en définissant clairement les opérations de l'administration portuaire, y compris la réforme de la comptabilité analytique d'exploitation et de la politique tarifaire. La communauté portuaire jouerait un rôle officiel dans la gestion et l'administration ; et ii) repenser la stratégie nationale pour les ports et les couloirs au Liban, assortie d'un plan de financement destiné à assurer un juste équilibre entre les investissements publics et privés.

Pour « reconstruire en mieux », il faudrait revoir le choix du site et la taille du port de Beyrouth³⁵ et rééquilibrer les rôles et les investissements à Tripoli et à Sidon et dans d'autres infrastructures de logistique telles que les cales sèches et le réseau ferroviaire pour faciliter une approche privilégiant les couloirs économiques, le but étant de mieux positionner le Liban et lui permettre ainsi de tirer parti des possibilités futures dans la région. Cela permettrait aussi de réaliser des opérations de promotion immobilière sur un domaine public de grande valeur dans le port de Beyrouth de façon plus intégrée et plus sûre en collaboration avec la ville. Si et seulement si on améliore l'efficacité et la transparence de la gouvernance dans la planification et la mise en œuvre de tels projets d'infrastructure de première importance, le Liban pourra saisir l'occasion que lui offre cette crise de modifier sa trajectoire de développement et il sera possible d'assurer une croissance économique forte et la sécurité publique dans le cadre de cette approche globale et ambitieuse.

Énergie

Domages : entre 40,0 et 50,0 millions de dollars

Pertes : entre 55,0 et 70,0 millions de dollars

L'évaluation préliminaire des dommages causés par l'explosion au secteur électrique montre qu'elle a eu un impact principalement sur le transport (le poste haute tension d'Achrafieh et le Centre national de contrôle du réseau électrique) ; la distribution (postes, lignes d'alimentation, et un centre de données pour le système de facturation) ; les ressources administratives de la compagnie publique Électricité du Liban (EDL – siège, laboratoire de compteurs, véhicules et entrepôts) ; et le siège du ministère de l'Énergie et de l'Eau. Selon l'estimation initiale, ces dommages se situent entre 40,0 et 50,0 millions de dollars. Toutefois, il importe de noter que cette estimation est fondée sur des évaluations préliminaires de biens immédiatement identifiables touchés par l'explosion. EDL s'attend en outre à une perte de recettes en raison d'une réduction de la demande dans la zone de l'explosion, enregistrant des pertes plus élevées (bien qu'en partie compensées par une réduction des dépenses de carburant) dues aux investissements réalisés pour réparer ou remplacer les biens endommagés. La perte financière nette estimée est comprise entre 55,0 et 70,0 millions de dollars.

³⁵ À la demande du Gouvernement libanais, la CESAO a entrepris la mise à jour du plan directeur pour le Port de Beyrouth.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — entre 55,0 et 70,0 millions de dollars

Pour répondre aux besoins du secteur les plus immédiats, il faut : i) déblayer les actifs endommagés ou détruits ; et ii) rétablir le courant chez les clients qui continuent d'être raccordés au réseau électrique, y compris les entreprises et les logements endommagés, en adoptant des mesures temporaires et en réparant ou remettant en état les réseaux à moyenne tension et haute tension, et entreprendre des travaux préparatoires en vue de la remise en service/reconstruction du poste d'Achrafieh et du Centre de national de contrôle du réseau électrique (CNC) ; et iii) lancer un processus transparent et concurrentiel de recrutement des responsables de l'organisme de régulation du secteur, longtemps retardé, comme cela est prescrit dans la loi n° 462/2002 (telle qu'adoptée initialement en 2002).

Les priorités à court terme visent à i) rétablir le courant dans les entreprises et les logements détruits ; ii) achever la remise en service du poste d'Achrafieh et la reconstruction du CNC ; iii) mettre en place un organisme indépendant et autonome chargé de la régulation du secteur et le rendre opérationnel ; et iv) lancer une procédure de passation des marchés transparente et concurrentielle en vue de l'établissement de partenariats public-privé (PPP) dans le réseau de distribution, conformément à la Loi n° 462/2002 (telle qu'adoptée initialement en 2002). La reconstruction du siège d'EDL et de ses infrastructures connexes (laboratoires, centre de données, système de facturation, etc.) pourrait dans un premier temps nécessiter la tenue de discussions quant au rôle futur du service public de distribution dans le secteur afin de s'assurer que la conception et la reconstruction de ses bureaux administratifs reflètent cette vision future. L'estimation des besoins en matière de relèvement et de reconstruction correspond principalement aux coûts de remplacement³⁶ du poste d'Achrafieh, de reconstruction du CNC, des infrastructures de distribution et du siège d'EDL, ainsi que des véhicules et des entrepôts (à l'exclusion des stocks).

Il importe de noter d'entrée de jeu qu'au moment où l'explosion a eu lieu, le secteur était depuis longtemps en butte à des difficultés — y compris l'absence de supervision et de transparence — qui étaient au cœur même de la crise économique et budgétaire du pays. Même si les efforts de relèvement et de reconstruction atténuent l'impact de l'explosion, ramenant le secteur au stade où il se trouvait avant l'explosion, le secteur aurait encore grand besoin de réformes structurelles profondes et urgentes. Une vision pour le secteur, à examiner avec des représentants de la société civile, du secteur privé et de la communauté internationale, fait encore défaut. Indépendamment des efforts de relèvement et de reconstruction, qui sont essentiels, l'adoption des réformes dont on sait depuis longtemps qu'elles permettraient d'améliorer la performance à long terme du secteur et de remédier aux faiblesses qui perdurent, reste la principale priorité.

Approvisionnement en eau et assainissement

Dommages : entre 40,0 et 45,0 millions de dollars

Pertes : 5 millions de dollars

Bien que les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement de la région du Grand Beyrouth et de Beyrouth aient été touchées, elles fonctionnent encore en partie et il est nécessaire d'approfondir l'évaluation sur le terrain. Les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement visées par cette évaluation sont notamment les puits, les réservoirs de stockage, les stations de pompage, les réseaux de distribution, les réseaux d'assainissement, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration. Les bâtiments administratifs des organismes du secteur de l'eau ont été partiellement endommagés. Les principales conduites d'eau à l'intérieur du port de Beyrouth ont probablement été détruites, et une évaluation sur le terrain est nécessaire pour confirmer le niveau des dommages. Les réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement fonctionnent en partie, ce qui permet à la compagnie des

³⁶ Il s'agit notamment de reconstruire en mieux et d'une manière plus respectueuse de l'environnement.

eaux de pérenniser l'accès d'urgence ou de le rétablir. Dans les régions où les réseaux de canalisations sont regroupés (c'est-à-dire, le réseau d'assainissement et le réseau d'eaux pluviales), les pluies d'automne/d'hiver qui arrivent peuvent entraîner des inondations et, partant, des problèmes de santé. On estime à 5 millions de dollars approximativement les pertes liées notamment à la baisse des recettes en raison des perturbations des opérations.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction : entre 45,0 et 60,0 millions de dollars

En ce qui concerne le relèvement du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, l'estimation des besoins se situe entre 45,0 et 60,0 millions de dollars. Dans l'immédiat et à court terme, les activités de relèvement et de reconstruction devraient faire en sorte que les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement fournis aux ménages touchés retrouvent le niveau antérieur à l'explosion et que des fonds soient alloués pour financer les coûts opérationnels de la compagnie de distribution d'eau. Dans l'immédiat, la priorité devrait être accordée : i) au financement des coûts d'exploitation et de maintenance (dotation en personnel, équipement, matériel, etc.) de l'Établissement des eaux de Beyrouth et Mont-Liban (EBML) pour la région touchée ; ii) à la mise en place d'un service provisoire pour permettre à la compagnie de distribution d'eau d'effectuer des réparations d'urgence et de prévoir au moins un branchement d'eau par immeuble, ou si besoin est, de mettre à disposition des camions citernes en cas d'urgence ; et iii) à la réalisation d'une évaluation approfondie sur le terrain des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

À court terme, il faudrait s'attacher en priorité à : i) continuer de financer les coûts d'exploitation et de maintenance de l'EBML pour la région touchée ; ii) poursuivre les évaluations approfondies sur le terrain des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement ; iii) réparer les installations d'alimentation en eau pour rétablir le fonctionnement au niveau antérieur à l'explosion et adopter l'approche de la « reconstruction en mieux » ; et iv) associer la société civile et le secteur privé à la remise en état, à la planification et à l'amélioration de la conception dans le cadre de l'approche BBB et poursuivre la remise en état et le rétablissement des services au niveau antérieur à l'explosion. Les principaux éléments de la stratégie de relèvement seront : i) la fourniture d'une aide immédiate grâce à la réparation, à la remise en état et au remplacement des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement endommagées partiellement ou totalement ; ii) la reconstruction en mieux et de façon plus intelligente en veillant à ce que les technologies les plus appropriées et adaptées (y compris les technologies de rupture) soient utilisées et conformes aux normes ; iii) la mise en place de toute une série de mesures d'intervention au niveau des infrastructures matérielles et logicielles afin de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ; et iv) l'appui au développement des institutions et des systèmes pour assurer la pérennité des services.

Il faut que les réformes du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement aient lieu en même temps que la reconstruction et la remise en état des infrastructures matérielles. Compte tenu du soutien actuel des bailleurs de fonds et des partenaires apporté au secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, il est primordial d'assurer une coordination continue des activités afin de garantir la synergie et la complémentarité de ces initiatives.

Services municipaux

Dommages : entre 30,0 et 35,0 millions de dollars

Pertes : entre 75,0 et 90,0 millions de dollars

Beyrouth et Bourj Hammoud, où les infrastructures municipales ont été endommagées, sont les municipalités les plus touchées. Les dommages sont plus importants à Beyrouth (la fourchette se situant entre 20,0 et 25,0 millions de dollars). Cependant, la municipalité de Bourj Hammoud abrite un grand

nombre de personnes vulnérables vivant dans des lieux congestionnés, ce qui pose des risques de vulnérabilité accrue. Environ 50 % des infrastructures municipales endommagées sont principalement des infrastructures nécessaires à la mobilité, c'est-à-dire des routes, des ponts et des infrastructures connexes, qui sont indispensables pour les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations. Dans les lieux publics, les dommages sont partiels ou minimes. De nombreux parcs locaux, terrains de jeux, places publiques et autres installations et bâtiments communaux sont touchés. Viennent ensuite les infrastructures d'évacuation des eaux pluviales et le réseau d'assainissement et d'autres biens mobiliers. Outre les infrastructures endommagées, ces municipalités encourent des pertes de l'ordre de 75,0 à 90,0 millions de dollars en raison de la diminution des recettes due aux exonérations fiscales accordées pour les biens endommagés et à l'augmentation des dépenses relatives à l'assistance immédiate.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — entre 40,0 et 50,0 millions de dollars

Les services municipaux sont essentiels pour permettre aux gens de retrouver une vie normale et de se réapproprier leurs moyens de subsistance. Le relèvement et la reconstruction des infrastructures et biens municipaux garantiront la sécurité et les conditions de vie. **Dans l'immédiat, le plus urgent pour le secteur** est : i) de déblayer les décombres et de remettre en état les routes, les ponts, l'éclairage public et le mobilier urbain ; ii) de reconstruire les infrastructures de drainage et d'assainissement ; et iii) de mettre en place des guichets uniques dans les municipalités, qui serviront de point de départ pour la coordination et le regroupement des tâches, y compris l'évaluation des dommages, les autorisations de remise en état, etc. Les municipalités sont aux avant-postes de la riposte et le renforcement de leur rôle en tant qu'organismes de coordination pourrait aider à atteindre plus rapidement les régions et les populations touchées, en éliminant et en regroupant les multiples démarches administratives. Selon les estimations, le coût de ces mesures immédiates oscille entre 25,0 et 30,0 millions de dollars.

À court terme, les services fournis seront : i) la remise en état et la construction de terrains de jeux, de zones de divertissement et d'autres lieux publics afin d'assurer le dynamisme des communautés et des quartiers et l'amélioration des conditions de vie ; ii) la reconstruction des logements sociaux endommagés gérés par la municipalité ; iii) l'élaboration de plans de modernisation des quartiers, de plans de mobilité, d'un plan global de gestion des déchets et de plans de rénovation par zone, l'objectif étant de reconstruire en mieux ; et iv) le renforcement des capacités des municipalités pour améliorer les recettes et la gestion des actifs. Ces besoins coûteraient entre 15,0 et 20,0 millions de dollars. La participation des municipalités offre en outre la possibilité de les aider à se conformer pleinement aux dispositions de la loi de 2017 sur le droit d'accès à l'information pour accroître la transparence et l'obligation de rendre des comptes et redonner confiance au public à l'échelon local.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de mobilité pour la région du Grand Beyrouth, parallèlement à la remise en état des routes endommagées et de l'infrastructure routière, pourraient faire partie des objectifs de relèvement à court terme et à long terme, à savoir l'amélioration de la mobilité et de la connectivité et l'amélioration des résultats dans le domaine de l'environnement. De même, la gestion des déchets est un problème majeur dans l'immédiat en ce qui concerne le déblaiement des décombres et le nettoyage des rues, la remise en état des installations endommagées, ainsi que l'accroissement de la capacité de recyclage, de traitement et d'élimination. Il sera essentiel de préciser le rôle des différents acteurs institutionnels, y compris les municipalités, et d'avoir une perspective à plus long terme du secteur des déchets, l'objectif étant d'améliorer l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la collecte primaire jusqu'à l'élimination. En outre, les projets de modernisation des quartiers touchés et vulnérables ainsi que les projets de rénovation par zone non seulement seront garants du relèvement, mais encourageront aussi l'amélioration de la qualité de vie et du développement économique local.

Secteurs de production

Commerce et industrie

Dommmages : 105,0 - 125,0 millions de dollars

Pertes : 285,0 - 345,0 millions de dollars

Environ 56 % des installations commerciales et industrielles ont été touchées (dont 100 % des établissements privés), à savoir les entreprises (de taille moyenne à grande) de distribution de gaz, de vente de denrées alimentaires et de boissons, de matériaux de construction, de services, de meubles, de voitures, de vêtements, de plastiques et de produits chimiques, de papier et d'articles manufacturés. Cinquante-deux pour cent de toutes les installations endommagées sont soit des magasins de vêtements, soit des magasins de meubles et d'accessoires pour la maison. En valeur absolue, les coûts les plus élevés ont été encourus par ces magasins. En valeur relative, plus de 90 % de toutes les moyennes et grandes entreprises manufacturières exerçant leur activité dans un rayon de cinq kilomètres autour du site de l'explosion ont été endommagées. Environ 3 % des installations touchées ont été détruites et devront être reconstruites. Les dommages subis par les entreprises de ce secteur ne sont pas seulement physiques. Ils comprennent également la perte importante de marchandises stockées dans le port et sur place. Les marchandises détruites dans le port appartiennent à un nombre beaucoup plus important d'entreprises commerciales et industrielles du pays que celles qui se trouvent dans le périmètre direct de l'explosion, ce qui a un impact considérable sur les bilans des entreprises et est préjudiciable aux activités dans de nombreuses chaînes de valeur.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction : 165,0 - 205,0 millions de dollars

L'essentiel des besoins dans le commerce et l'industrie ira au-delà des pertes matérielles. L'explosion a eu lieu à un moment où la situation financière des entreprises était déjà très tendue et où les moyens de subsistance des employés étaient menacés. Les besoins dans l'immédiat peuvent être satisfaits par la mise en place d'un programme de dons de contrepartie pour le relèvement des entreprises. Les besoins immédiats et à court terme recommandés ici concernent les petites entreprises. Ces besoins consistent à : i) reconstruire les entreprises commerciales et industrielles qui fournissent des services et des biens essentiels, sur la base d'une évaluation détaillée accordant la priorité à la reconstruction ; ii) s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds de roulement pour financer le remplacement des stocks perdus et l'indemnisation des travailleurs pendant que les activités sont perturbées ; et iii) assurer le retour des services des établissements commerciaux et industriels à des conditions normales de fonctionnement. Cela nécessitera une combinaison d'interventions publiques et privées, qui pourront aider les entreprises touchées à se reconstruire et à combler le manque à gagner pendant ces mois de perturbations.

À court terme, les priorités sont les suivantes : i) reconstruction des petites entreprises fortement endommagées sur la base des priorités établies dans l'immédiat ; et ii) appui technique aux entreprises bénéficiant du financement. Des évaluations supplémentaires devraient préciser le nombre de bénéficiaires et définir les critères d'admissibilité proposés, les dépenses autorisées, les conditions et le montant des dons et des prêts, le processus de sélection et un mécanisme pour assurer un flux de fonds transparent et efficace par le biais d'organisations crédibles.

Il serait important de mener, pendant la période de relèvement, des réformes de l'environnement des entreprises qui s'alignent sur les efforts visant à soutenir les emplois et les entreprises dans le secteur du commerce et de l'industrie, par exemple, en accélérant le traitement des licences d'importation/exportation. Parmi les exemples de ces réformes figurent la création d'entreprises, l'obtention de crédits, le commerce transfrontalier et le règlement de l'insolvabilité. Ces mesures permettront de rétablir les flux commerciaux

à travers d'autres ports du pays et de réduire la pression sur le port de Beyrouth. La mise en place de solutions de financement durables, comme une ligne de crédit en devises pour les entreprises génératrices de devises et d'un mécanisme de financement de la chaîne logistique, serait subordonnée aux réformes du secteur financier.

Secteur financier

Dommmages : 10,0 - 15,0 millions de dollars

Si les institutions financières, en particulier les banques, ont subi des dommages physiques, la prestation de services n'a pas été sensiblement touchée par l'explosion. Environ 12 % des succursales de banque de Beyrouth sont détruites, 7 % le sont partiellement et 16 % légèrement. Plus de deux douzaines de distributeurs automatiques de billets et plus de 2 300 guichets automatiques sont détruits ou partiellement endommagés. L'infrastructure bancaire, y compris les systèmes bancaires de base, reste en grande partie intacte, et les répercussions sur la continuité des activités sont gérables. Quelques autres institutions financières (opérateurs de transfert de fonds, compagnies d'assurance et institutions de microfinance) ont subi des dommages physiques minimes.

Les créances douteuses seront le principal facteur de perte pour le secteur bancaire. Par exemple, une augmentation de 5 points de pourcentage du ratio PNP et une couverture des provisions de 60 % entraîneraient un provisionnement supplémentaire de 1,4 à 1,7 milliard de dollars, bien qu'une évaluation précise de ces créances ne soit possible qu'après que les banques et les autorités de régulation auront recueilli les données pertinentes. L'impact de l'explosion sur le portefeuille de crédit est dérisoire par rapport aux pertes sous-jacentes (dont il est difficile de le dissocier) dans le contexte de la crise économique et financière actuelle, qui s'élèvent à des dizaines de milliards de dollars, et une solution devrait être trouvée dans le cadre du programme de réforme au sens large.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction — 35 à 45 millions de dollars

Les contraintes existantes et le mauvais fonctionnement du secteur financier en matière d'acheminement de fonds entraveront les efforts de reconstruction et de relèvement si l'on n'y remédie pas. Les solutions durables pour le relèvement à moyen terme nécessiteront une stabilisation plus large, mais dans l'immédiat et à court terme, l'aide financière pourrait être soigneusement ciblée sur certains ménages et entreprises directement touchés par l'explosion, en vue : i) de reconstruire et de réparer les logements et de financer l'aide au logement locatif pour les groupes vulnérables ; ii) d'accompagner les entreprises qui ont une chance de survie et de préservation des emplois et des moyens de subsistance ; et iii) d'appuyer les IMF et leur vaste clientèle.

Dans un premier temps, l'accent pourrait être mis sur les dons afin de fournir une aide rapide nécessaire pour dynamiser le relèvement, et des liquidités supplémentaires seront nécessaires pour soutenir une reprise durable. Le montant de l'aide financière externe nécessaire n'est pas inclus ici, car il est pris en compte dans l'évaluation des besoins des secteurs de l'économie réelle. La viabilité de la dette sera une contrainte pour les aides financières autres que les dons des bailleurs de fonds. Le secteur de l'assurance bénéficiera d'un appui technique et d'une participation au règlement des gros sinistres et d'une mobilisation en faveur des règlements des sinistres plus courants. Les problèmes de solvabilité doivent faire l'objet d'un suivi attentif étant donné la probabilité d'un grand nombre de sinistres et l'importance des montants qui seront réclamés, et compte tenu de la faible capacité d'absorption du secteur de l'assurance. Une aide directe limitée destinée aux assurés les plus vulnérables en cas de faillite de l'assureur pourrait être envisagée.

Les réformes à court terme incluraient la restructuration du secteur bancaire, dans le contexte d'un programme plus large de restructuration et de réforme, qui revêt une importance capitale pour appuyer l'acheminement du financement nécessaire à la reconstruction, ainsi que la relance de l'économie à moyen

et long terme. Cela impliquerait un programme de stabilisation macroéconomique, la refonte du cadre monétaire et des taux de change, la reconnaissance adéquate des pertes, la recapitalisation des banques d'importance systémique et la liquidation des banques sans importance systémique insolvables. Le retard pris dans la restructuration du secteur bancaire au cours des derniers mois a malheureusement aggravé la situation financière catastrophique du pays.

Tourisme

Dommages : 170,0 - 205,0 millions de dollars

Pertes : 190,0 - 235,0 millions de dollars

Environ 49 % des installations touristiques ont été touchées (2 540 établissements privés), notamment les bars, les hôtels, les restaurants, les voyagistes et les agences de location de voitures. Les restaurants représentent 75 % de toutes les installations endommagées. En valeur absolue, ces restaurants ont subi les coûts les plus élevés, suivis par les hôtels, les centres de villégiature et les appartements meublés. En valeur relative, 80 % de tous les bars, pâtisseries et boîtes de nuit ont été endommagés. Environ 15 % des installations touchées sont détruites et devront être reconstruites. Les services seront extrêmement difficiles à rétablir dans les trois prochains mois. On estime qu'un salarié sur cinq pourrait perdre son emploi.

Besoins en matière relèvement et de reconstruction : 170,0 - 210,0 millions de dollars

La saison estivale 2020 a été grandement éprouvée par la baisse des arrivées de touristes. Les coûts de relèvement et de reconstruction dans le secteur du tourisme sont évalués entre 75,0 et 90,0 millions de dollars pour l'année civile 2020 (septembre-décembre), et pour l'année civile 2021, entre 95,0 et 120,0 millions de dollars. La priorité absolue pour ce secteur est de rouvrir progressivement les installations et de promouvoir des campagnes d'information à l'intention des visiteurs étrangers et des Libanais expatriés. Au cours des années civiles 2020 et 2021, le coût de reconstruction des infrastructures se situera entre 50 et 65 millions de dollars. En outre, le rétablissement des services nécessitera entre 120 et 145 millions de dollars. Les priorités immédiates pour les petites entreprises du secteur du tourisme sont les suivantes : i) la mise en place d'un système de dons de contrepartie pour les entreprises privées ; et ii) l'établissement d'une ligne de crédit en devises pour les entreprises génératrices de devises.

Les priorités à court terme pour les plus petites entreprises comprendraient des initiatives visant à aider à rétablir la confiance des visiteurs et promouvoir le Liban en tant que destination touristique. Ceci est particulièrement important dans une période caractérisée par une grande incertitude quant aux perspectives du tourisme dans le monde. Le relèvement du secteur du tourisme revêt une importance prioritaire pour la reprise de l'économie locale. Pour garantir le retour des services de ce secteur à des conditions normales, une combinaison d'interventions publiques et privées sera nécessaire pour aider les entreprises touchées à se reconstruire et à combler le manque à gagner jusqu'à la haute saison de 2021.

À moyen terme, les activités commerciales dans le secteur du tourisme auront besoin de solutions de financement durables, faute de quoi le manque de liquidité conduira à l'insolvabilité et à une nouvelle destruction d'emplois. Si ces recommandations sont essentielles à la survie des petites entreprises et à la prévention des pertes d'emplois dans le secteur du tourisme, il faudra les compléter par des initiatives de politique de plus vaste portée, comme les réformes du climat d'investissement, qui aident le Liban à faire face à la pandémie de COVID-19 et à la crise économique, permettant ainsi aux entreprises de prospérer et non pas seulement survivre à l'explosion.

Secteurs transversaux

Gouvernance

Dommmages : 65,0 - 80,0 millions de dollars

Pertes : 65,0 - 80,0 millions de dollars

Les dommages physiques causés au secteur de la gouvernance se situent dans une fourchette de 65 à 80 millions de dollars. Outre la zone portuaire qui est évaluée dans le secteur concerné, environ 23 % des bâtiments abritant des institutions publiques dans la zone touchée ont été endommagés. Certaines installations moins endommagées pourront être en partie opérationnelles, une fois les déblais enlevés. Les dommages subis par les principaux bâtiments administratifs affectent les activités quotidiennes et entravent sensiblement les services fournis non seulement aux citoyens, mais aussi à d'autres secteurs. Les pertes subies par les installations de gouvernance dans la zone touchée se chiffrent entre 65,0 et 80,0 millions de dollars, et concernent la démolition et l'enlèvement des déblais ; les équipements, véhicules et meubles perdus ; la location temporaire de locaux pendant la reconstruction ou la remise en état ; le coût des indemnités versées au personnel blessé ou manquant ; le coût de remplacement du personnel et de formation ; et la perte de documents et dossiers.

La collecte de données a été la principale difficulté pour évaluer les dommages en connaissance de cause. La Plateforme intermunicipale pour l'évaluation, la coordination et le traçage (IMPACT), dont l'Inspection centrale se fait le champion et qui est gérée par différentes parties prenantes pour suivre les cas de COVID-19, est en train d'être renforcée pour aider l'administration publique à publier sa propre évaluation des dommages. Des initiatives de ce type visant à simplifier les activités des pouvoirs publics doivent bénéficier d'une aide d'urgence pour assurer le rétablissement des fonctions de gouvernance.

Besoins en matière de relèvement et de reconstruction : 180,0 - 215,0 millions de dollars

Dans l'immédiat et à court terme, il est essentiel de prendre des mesures pour assurer la continuité des services publics, car une perturbation ne ferait que miner davantage la confiance du public. Dans l'immédiat, les priorités consistent à : i) enlever les décombres et les débris des bâtiments endommagés et réparer les bâtiments légèrement ou partiellement endommagés ; ii) rétablir les services de gouvernance ; iii) stabiliser les bâtiments de l'État qui risquent de s'effondrer et remettre en état les autres bâtiments ; iv) remplacer les biens perdus tels que les véhicules, le mobilier et l'équipement ; v) reconstituer les documents perdus ; et vi) remplacer les ressources humaines perdues.

Les priorités à court terme consistent à : i) établir une commission de lutte contre la corruption et promulguer les mesures budgétaires et législatives nécessaires conformément à la nouvelle loi sur la lutte contre la corruption ; ii) promulguer la loi moderne sur la passation des marchés ; et iii) annoncer l'engagement du gouvernement à rejoindre le Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP).

L'explosion a exacerbé la colère du public en mettant en évidence un mélange de négligence et de corruption. Dans le cadre des efforts de relèvement et de reconstruction de plus vaste portée, les réformes de la gouvernance devraient rester prioritaires. Les réformes essentielles du secteur de la gouvernance consistent notamment à renforcer les capacités des ministères et des institutions publiques et à accompagner les efforts locaux visant à mettre en place un nouveau contrat social fondé sur la participation, l'inclusion et la responsabilisation. Assurer la participation, la représentation et le leadership des femmes et des organisations de femmes dans ce processus contribuera à renforcer ce contrat social et la résilience communautaire. Ces réformes comprennent également l'adoption du Plan d'action du Partenariat pour un gouvernement ouvert en collaboration avec les acteurs de la société civile et la nouvelle loi sur l'indépendance du pouvoir judiciaire. La mise en œuvre de plans de gestion des risques de corruption propres à chaque projet, qui incluent les citoyens aux niveaux national et local pendant le processus de

reconstruction, aiderait à répondre aux préoccupations et aux griefs du public concernant l'administration publique actuelle. Il est possible d'atteindre plus facilement cet objectif en mettant l'accent sur le développement de proximité, en rétablissant les libertés civiles de base et en associant les petites et moyennes entreprises à l'effort de reconstruction.

En outre, l'élaboration de mécanismes de passation de marchés publics en ligne et la création de services indépendants chargés de gérer les politiques, les contrôles et les plaintes seraient importantes pour lutter contre la corruption. Le Liban est confronté à de graves défaillances en ce qui concerne l'application de ses lois et l'utilisation efficace de ses institutions pour lutter contre la corruption. Toute réforme envisagée en matière de lutte contre la fraude et la corruption devrait être assortie d'un mécanisme de mise en œuvre réaliste bénéficiant de l'engagement et de l'appui politiques nécessaires. À cette fin, une commission de lutte contre la corruption devrait être établie et mise en service immédiatement. Il sera également important de ratifier la loi sur les marchés publics actuellement en cours de révision parlementaire, et d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de réforme des marchés publics. En outre, il conviendrait de prévoir une action concertée pour promouvoir la mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information de 2017 et les capacités de responsabilité sociale dans la société civile. Enfin, il faudrait renforcer les institutions de contrôle comme l'Inspection centrale et la Cour des comptes.

Durabilité et insertion sociales

L'impact social de l'explosion au port de Beyrouth va considérablement exacerber les vulnérabilités et les besoins des populations pauvres et vulnérables de la région du Grand Beyrouth, dont beaucoup augmentaient déjà en raison de la crise économique et de la pandémie de COVID-19, en particulier chez les enfants, les femmes, les handicapés, les personnes âgées, les réfugiés et les travailleurs migrants. On estime que près de 100 000 enfants ont subi les effets de l'explosion, et que la crise a rendu plus vulnérables les handicapés, les personnes âgées et les ménages pauvres dirigés par des femmes, notamment en raison des traumatismes subis et du manque d'abris et de soignants. De même, les réfugiés syriens et palestiniens, ainsi que les travailleurs migrants — qui connaissent déjà certains des taux de pauvreté les plus élevés — sont menacés. De nombreuses personnes appartenant à ces groupes n'ont pas de documents légaux, notamment les permis de séjour, ni de sécurité d'occupation, et auront donc beaucoup de mal à conserver leur ancienne résidence ou à trouver un nouveau logement.

Besoins en matière de relèvement : 25,0 - 35,0 millions

Les besoins immédiats consistent à : i) renforcer la prestation de services sociaux, notamment en améliorant la capacité des travailleurs sociaux et en investissant dans le soutien psychosocial et l'orientation vers des services spécialisés en santé mentale ; et ii) mettre en place des mécanismes de collecte de données pour déterminer les nouvelles vulnérabilités et cibler l'aide sur les groupes vulnérables. Il sera essentiel de mettre au point une approche systématique, solidaire et réactive pour collaborer avec un large éventail de parties prenantes, notamment la société civile, les organisations humanitaires, les collectivités, le secteur privé et les milieux universitaires.

Les priorités à court terme consistent à : i) renforcer le rôle des centres de promotion sociale pour fournir des services sociaux (primaires) ; et ii) investir dans le renforcement de la capacité des travailleurs sociaux de ces centres et des ONG, en particulier pour la prestation de services sociaux spécialisés. Une réponse efficace nécessitera d'investir dans des initiatives de relèvement et de reconstruction qui renforcent la confiance entre les collectivités et garantissent qu'elles se déroulent de manière transparente, participative et solidaire.

Environnement

Dommages : 20,0 - 25,0 millions de dollars

Les dommages aux infrastructures du secteur de l'environnement comprennent essentiellement la destruction de l'usine de recyclage et de tri des déchets solides à Karantina, la destruction partielle de l'usine de compostage des déchets solides de Coral (Bourj Hammoud) et des dommages causés aux installations de stockage des déchets médicaux de trois hôpitaux à Beyrouth. En outre, des dommages partiels sont également constatés sur les équipements de collecte et de transport des déchets solides ainsi que sur les équipements de surveillance de l'environnement du Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'Université américaine de Beyrouth.

Besoins en matière de reconstruction et de relèvement : 75,0 - 100,0 millions de dollars

Dans l'immédiat, les principales priorités concernent : i) l'évacuation, le traitement et l'élimination sans risque des débris de construction et des démolitions, des déchets dangereux et des déchets médicaux ; ii) les risques posés par huit navires coulés et les possibilités d'explosion en raison de la présence de pétrole et de gaz, ainsi que la fermentation éventuelle des céréales. L'intervention sera complexe, en particulier en raison de la présence probable d'amiante dans le port (silos) et une partie des bâtiments détruits. Une évaluation conjointe UE/PNUD livrera ses recommandations, y compris les besoins financiers, en début septembre 2020. D'autres priorités consistent à remettre en état : i) les infrastructures de gestion des déchets solides détruites, notamment l'installation de recyclage et de tri de Karantina, l'installation de compostage de Bourj Hammoud ; ii) les équipements de collecte et de transport des déchets solides ; iii) et les installations de stockage des déchets médicaux endommagées à Beyrouth.

À court terme, les priorités comprennent : i) la réparation des dommages causés aux équipements de surveillance environnementale du CNRS et de l'Université américaine de Beyrouth et le rétablissement du fonctionnement du réseau de surveillance de la qualité de l'air en coordination avec l'Université Saint Joseph ; ii) la réalisation d'une évaluation détaillée de l'écosystème côtier et marin et la mise en œuvre des mesures prioritaires de gestion et d'atténuation ; iii) le rétablissement et l'amélioration de la couverture végétale perdue en raison de l'explosion ; iv) le renforcement institutionnel de la gouvernance environnementale, y compris l'engagement des citoyens en faveur de l'écologisation du programme de relèvement et de reconstruction de Beyrouth, ainsi que le renforcement des capacités de gestion des catastrophes environnementales ; et v) la mise en œuvre de mesures de confinement à court terme, ainsi que l'élaboration de recommandations pour éclairer les politiques et les mesures de gestion.

La RDNA recommande la prise en compte systématique de la gestion environnementale dans le programme de relèvement et de reconstruction à moyen et long terme pour une Beyrouth résiliente et verte. Afin d'assurer la réussite de ces interventions et de reconstruire d'une manière plus respectueuse de l'environnement, il faudrait mettre en place un mécanisme léger réunissant les entités gouvernementales concernées d'une part, et les organismes donateurs, des ONG nationales et internationales et le monde universitaire d'autre part, dans le programme global de relèvement et de reconstruction.

Annexe

Réunions de consultation et de mobilisation des parties prenantes (août 2020)

Conformément à l'approche « Tout le Liban » adoptée dans le cadre de l'Évaluation rapide des dommages et des besoins (RDNA) et afin de garantir que l'évaluation soit fondée et représentative des besoins immédiats et à court terme du peuple libanais, l'équipe de la RDNA s'est entretenue avec les principales parties prenantes de toutes les composantes de la société libanaise dans le but de communiquer les répercussions de l'explosion et les besoins prioritaires en matière de relèvement et de reconstruction dans l'immédiat (année civile 2020) et à court terme (année civile 2021).

L'équipe de la RDNA a organisé plus de 40 réunions de mobilisation des parties prenantes et de restitution entre le 17 et le 21 août 2020, en invitant plus de 300 parties prenantes - y compris, mais sans s'y limiter, les entités gouvernementales concernées, des organisations de la société civile, des ONG, des ONGI, des associations professionnelles, des organisations du secteur privé, des groupes de réflexion, des groupes de jeunes, des donateurs et des institutions des Nations Unies. Une attention particulière a été accordée à l'inclusion des acteurs participant activement au processus d'évaluation des dommages, de fourniture d'aide et de reconstruction de Beyrouth. Les réunions ont été organisées virtuellement ou en personne et ont inclus un groupe important de parties prenantes ou des discussions individuelles pour s'adapter à la situation créée par la COVID-19 et au calendrier rigoureux de l'équipe de la RDNA.

Les réunions des parties prenantes ont été réparties en réunions sectorielles ou en réunions génériques/stratégiques. Les réunions sectorielles ont rassemblé les parties prenantes ayant des compétences dans l'un des secteurs couverts par l'équipe de la RDNA (*Secteurs sociaux : logement, santé, éducation, culture, protection sociale et emploi ; Secteurs des infrastructures : transport et port, énergie, approvisionnement en eau et assainissement, services municipaux ; Secteurs de la production et la finance : commerce et industrie, finances, tourisme ; Secteurs transversaux : gouvernance, durabilité et insertion sociales, environnement*). D'autres réunions ont également rassemblé des parties prenantes issues d'un large éventail de domaines de compétences et les contributions reçues ont été transmises aux équipes sectorielles concernées par l'équipe de base de la RDNA avant la finalisation de l'évaluation.

L'équipe de la RDNA tient à remercier sincèrement toutes les entités qui ont participé aux réunions de consultation et de mobilisation des parties prenantes pour leur précieuse contribution en ces temps difficiles. L'équipe d'évaluation et les organisations participantes s'engagent à faire en sorte que la RDNA et les futures étapes de la feuille de route pour le relèvement et la reconstruction de Beyrouth mettent à contribution le plus grand nombre de parties prenantes, dans le meilleur intérêt des habitants de Beyrouth et du Liban.

Au cours de ces réunions, les parties prenantes ont exprimé leurs préoccupations quant à la nécessité de veiller à ce que l'aide soit acheminée par des canaux fiables, efficaces et efficients pour atteindre directement les personnes les plus touchées. Les parties prenantes ont également exhorté la communauté internationale à adopter des moyens novateurs pour orienter ses fonds de manière à répondre au besoin impérieux d'une aide immédiate. Une autre catégorie de défis mise en évidence dans les échanges de vues est liée à la situation macroéconomique générale et à la pénurie des liquidités qui entravent la capacité d'intervention des organismes d'aide et des entreprises. De même, les parties prenantes n'ont pas cessé de souligner la nécessité d'une meilleure coordination (en ce qui concerne les activités et les données) entre les différentes entités participant aux efforts de relèvement et de reconstruction. Elles ont unanimement mis en exergue l'importance d'une aide internationale immédiate, notamment dans le domaine du logement, de la santé et de la pauvreté. Les réunions sectorielles ont permis d'apporter une contribution plus ciblée dans les différents domaines de compétence (décrite dans les chapitres sectoriels).

Liste des remerciements pour les réunions de consultation et de mobilisation des parties prenantes sur la RDNA à Beyrouth³⁷

Ministères et municipalités :

Gouverneur de Beyrouth ; Maire et municipalité de Beyrouth ; Maire et municipalité de Burj Hammoud ; ministère de l'Agriculture ; ministère de la Culture ; ministère de l'Économie et du Commerce ; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur³⁸ ; ministère de l'Énergie et de l'Eau ; ministère de l'Environnement³⁹ ; ministère de la Santé publique ; ministère des Travaux publics et des Transports ; ministère des Affaires sociales.

Entités publiques et organisations affiliées au gouvernement :

Commission de contrôle des banques (CCB) ; Banque du Liban (BDL) ; Établissement des eaux de Beyrouth et Mont-Liban ; Conseil du développement et de la reconstruction (CDR) ; Direction générale des antiquités ; Conseil économique et social ; Électricité du Liban (EDL) ; Forces armées libanaises (FAL) ; Douanes libanaises ; Conseil national de la recherche scientifique (CNRS)⁴⁰ ; Port de Beyrouth ; Office des chemins de fer et des transports en commun (OCFTC) ; Société publique pour le logement

Syndicats, ordres de professionnels et associations professionnelles :

Association des comptables ; Association des banques ; Association des chambres de commerce ; Association des compagnies d'assurance au Liban (ACAL) ; Association des industriels libanais (ALI)⁴¹ ; Association des institutions de microfinance ; Association des agences de voyage et de tourisme au Liban (AAVTL) ; Association des commerçants de Beyrouth ; Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth et du Mont-Liban ; Syndicat des produits alimentaires de consommation et de boisson ; Confédération générale des travailleurs du Liban ; Importateurs de fournitures médicales ; Chambre internationale de navigation ; Syndicat des entrepreneurs de travaux publics et du bâtiment ; Fédération des associations touristiques et hôtelières du Liban ; Association libanaise des établissements de microfinance (ALEMF) ; Association libanaise des importateurs de produits pharmaceutiques ; Fédération nationale des syndicats des travailleurs et des employés au Liban (FENASOL) ; Ordre des ingénieurs et des architectes ; Ordre des médecins ; Syndicat des sociétés de location de voitures ; Syndicat des propriétaires d'hôtels au Liban ; Syndicat des importateurs de denrées alimentaires ; Syndicat des avocats ; Syndicat des établissements touristiques balnéaires ; Syndicat des propriétaires d'appartements meublés ; Syndicat des propriétaires de restaurants, cafés, boîtes de nuit et pâtisseries au Liban (SRCNPL) ; Syndicat des pharmacies ; Syndicat des hôpitaux privés ; Syndicat des restaurants ; Syndicat des guides touristiques ; Union des bureaux des propriétaires d'agences de voyages et de tourisme

Institutions financières :

Une sélection de banques, de compagnies d'assurance et d'institutions de microfinance (IMF)/certains membres de l'ALEMF.

Organisations du secteur privé :

AECOM ; Agility ; Aramex ; Beirut Container Terminal Consortium (BCTC) ; Crystol Energy ; Dar Al-Handasah (Shair and Partners) ; ECU Worldwide ; Entreprise A.R. Hourie ; Erga Group ; Flour Mills (moulin à farine bakalien) ; Information International ; Groupe de volontaires libanais chez Google ; Keyfreight ; KVA SAL ; MAN

³⁷ La liste est basée sur les données compilées par les équipes de la Banque mondiale. Nous vous remercions de votre compréhension en cas d'omissions involontaires, au moment où les équipes travaillant sur la RDNA de Beyrouth consolident leurs systèmes opérationnels.

³⁸ Direction de l'éducation et Direction générale de l'enseignement technique et professionnel

³⁹ Service de l'environnement urbain et Service des technologies de l'environnement

⁴⁰ Y compris le Centre national de la recherche marine et le Centre de télédétection

⁴¹ Représentant également le Syndicat des industries papetières et d'emballage, le Syndicat des industries chimiques, le Syndicat des industries alimentaires, le Syndicat des industries textiles, et autres

Enterprise ; Oliver Wyman ; Port de Rotterdam ; Hôpitaux du secteur privé (divers) ; Représentants du secteur privé (y compris des écoles et des universités privées) ; SETS ; Strategy & (PWC) ; TEAM International ; TMS Consult

Groupes de réflexion/centres de recherche/universités :

Université américaine de Beyrouth (AUB)⁴² ; Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND) ; Université de Balamand⁴³ ; Centre Carnegie pour le Moyen-Orient ; Institut de consultation et de recherche (CRI) ; Crossboundary ; Association pour la santé et l'environnement — Liban (HEAL), Institut Issam Fares pour les politiques publiques et les affaires internationales ; Université libano-américaine (LAU) ; Centre libanais d'études politiques ; Lebanese Institute for Market Studies (LIMS) ; Levant Institute for Strategic Studies ; Natural Resource Governance Institute ; Université Notre-Dame (NDU) — Secular Club ; Prof. Mona Fawaz ; Synaps ; Triangle ; Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ)⁴⁴.

ONG locales/OSC/Groupes de jeunes :

Aabdel Aal ; Abaad ; Al Majmoua ; ALEF ; Association Amel ; Ana Khat Ahmar ; Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC) ; Arc en Ciel ; Association pour le développement et la conservation des forêts (AFDC) ; Association pour la protection des sites et anciennes demeures au Liban (APSAD) ; Baytna Beytak ; Beirut Madinati ; Caritas Liban ; Centre libanais des droits humains (CLDH) ; Cha3bi Mas2ouliyati ; Chabeb Al Qantari ; Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) ; Culture Resource ; Daleel Al Thawra ; Docomomo Lebanon ; Donner Sang Compter (DSC) ; EDGE for Lebanon ; Embrace ; Environmental specialists and Journalists Habib and Amani Maalouf ; Fair Trade Lebanon ; FE-Male ; Gherbal Initiative ; Green Area ; Green Globe ; Green Line ; Impact Lebanon ; Internet Society ; Kelna 3ayle ; Kulluna Irada ; Association libanaise pour des élections démocratiques (LADE) ; Association libanaise pour les droits et les intérêts des contribuables (ALDIC) ; Mouvement écologique libanais ; Fondation libanaise pour les énergies renouvelables ; Initiative libanaise sur le pétrole et le gaz (LOGI) ; Croix-Rouge libanaise ; Association libanaise pour la promotion de la transparence (LTA) ; Forum environnemental du Liban ; Agenda juridique ; Live Love Lebanon ; MADA ; Maharat ; Make your Mark ; Fondation Makhzoumi ; Mars ; Masar ; Meghterbine ; Minteshreen ; Muwatin Lebneine ; NAHNOO ; National Bloc ; Neopreneur ; Offre Joie ; Organization for Petroleum and Energy Sustainability (OPES) ; Publish What You Pay ; Rebuild Lebanon ; Sakker El Dekkene ; Samir Kassir Foundation ; SAWA Social and Health Clinic ; Sursock Foundation ; Waste Management Coalition ; Zero Waste Coalition ; et d'autres ONG et OSC qui ont souhaité être nommées collectivement

ONGI:

Action contre la faim ; Care International au Liban ; Conseil danois pour les réfugiés ; Agence de coopération technique et de développement (ACTED) ; IMPACT/REACH ; Comité international de secours ; Conseil norvégien pour les réfugiés ; Oxfam ; Première urgence — Aide médicale internationale ; Relief International ; Save the Children

Organisations des Nations Unies :

Organisation internationale du Travail (OIT) ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Évaluation et coordination des Nations Unies en cas de catastrophe (UNDAC) ; Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ; Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) ; Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (UN-OCHA) ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) ; Fonds des Nations

⁴² Y compris *Beirut Urban Lab, Centre for Nature Conservation*, les Laboratoires pour l'environnement, l'agriculture et l'alimentation (LEAF), le service de Santé environnementale, le Bureau de la sécurité et de la gestion des risques et le Département de la santé environnementale

⁴³ Y compris le Département de la qualité de l'air et l'Institut de l'environnement

⁴⁴ Laboratoire de traitement des déchets solides à haut risque, Département de la qualité de l'air et de la gestion du bruit ; et Club Laique

Unies pour la population (FNUAP) ; Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; Bureau du Coordinateur résident des Nations Unies (UNRCO) ; Programme alimentaire mondial (PAM) ; Organisation mondiale de la santé (OMS)

Autres organisations internationales :

Agence française de développement (AFD) ; Agenzia Italiana per la Cooperazione Allo Sviluppo (AICS) ; Délégation de l'Union européenne au Liban ; Department for International Development (DFID) ; Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ; ECHO ; Ambassade de Belgique ; Ambassade de France ; Ambassade d'Allemagne ; Ambassade d'Espagne ; Ambassade des États-Unis ; Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ; Banque européenne d'investissement (BEI) ; Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ; Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ; JICA ; KfW ; Netherlands Enterprise Agency (RVO) ; Proparco ; Ambassade du Qatar ; Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA)/Ambassade de Suède ; ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni (UK-FCO) ; Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).



EUROPEAN UNION
IN LEBANON



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



UNITED NATIONS
LEBANON



State and
Peacebuilding
Fund

